



Faculté de sciences humaines et sociales - Sorbonne

Département des sciences de l'éducation

45, rue des Saints-Pères – 75270 Paris cedex 06

Année universitaire 2006-2007

**MASTER DES SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES**

M1 Sciences de l'éducation

M2 Mention sciences de l'éducation

**- spécialité recherche :
éducation et formation**

**- spécialité professionnelle :
expert et consultant en éducation et formation**

**- spécialité professionnelle :
cadre de l'aide spécialisée**

SOMMAIRE

UNIVERSITE RENE DESCARTES – PARIS 5.....	3
Présentation générale.....	3
LA FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	3
Laboratoires de recherche.....	4
Le domaine des sciences humaines et sociales	5
La liste des diplômes de l’UFR	5-6
La liste des diplômes d’autres UFR.....	6-7
LE DEPARTEMENT DE SCIENCES DE L’EDUCATION	8
Direction du département.....	8
Liste des enseignants	8-9
ORGANISATION DES ETUDES	10
Calendrier.....	10
Lieux d’enseignements	10
Conditions et modalités d’inscription	11-13
Service de la scolarité	14
Mobilité étudiante.....	15
Equivalences et crédits ECTS	16
Le LMD, une nouvelle organisation des études à Paris 5.....	17-19
PRESENTATION DES ETUDES.....	20
Master 1	21-34
Master 2 spécialité recherche : éducation et formation	35-40
Master 2 spécialité professionnelle expert et consultant en éducation et formation.....	41
- Parcours coopération en éducation et formation	41-43
- Parcours consultant en formation d’adultes	44-46
Master 2 spécialité professionnelle cadre de l’aide spécialisée	47
- Parcours responsable de projets en art et thérapie.....	47-48
- Parcours responsable de projets en aide spécialisée	49-51
BIBLIOTHEQUES.....	52

L'UNIVERSITE RENE DESCARTES – PARIS 5

Conformément au décret du 21 mars 1970, l'université René Descartes, située au 12, rue de l'Ecole de Médecine, Paris 6^e, est une université pluridisciplinaire, regroupant les anciennes facultés de Paris : médecine, pharmacie, lettres et sciences humaines. A cet ensemble, se sont ajoutés l'IUT, l'UFR des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), la faculté de chirurgie dentaire, l'UFR biomédicale des Saints-Pères, complétés en 1976 par la faculté de droit de Malakoff.

Puis en 2004, la faculté de médecine Broussais a quitté l'université Paris 6 pour rejoindre l'université René Descartes. A cette occasion, les doyens des facultés de médecine Cochin, Necker et Broussais ont décidé la fusion des trois facultés en la nouvelle faculté de médecine de Paris 5 (MP5).

L'université comprend ainsi 10 unités de formation et de recherche (UFR) implantées à Paris et en proche banlieue.

A sa création, l'université a choisi de se placer sous le patronage du philosophe René Descartes (1596-1650) dont la démarche scientifique véritablement moderne, englobant toutes les connaissances humaines, s'adaptait admirablement à une université pluridisciplinaire.

L'université est actuellement dirigée par le professeur Jean-François Dhainaut, élu le 16 mars 2004 pour une période de cinq ans.

LA FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – SORBONNE

Elle a été créée en 1995 en regroupant les UFR de linguistique générale et appliquée, de sciences sociales et de sciences de l'éducation.

Elle comprend trois départements reprenant les dénominations des précédentes UFR.

Elle est actuellement dirigée par un doyen, le professeur Jean-Pierre GOUDAILLIER, réélu le 6 mai 2004, pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} juillet 2004.

LES LABORATOIRES DE RECHERCHE

Ces laboratoires sont rattachés à l'école doctorale ED 180 « **Sciences humaines et sociales : cultures – individus et sociétés** » dirigée par le professeur Bernard VALADE.

UMR 8070 CERLIS – Directeur : M. François de SINGLY
Centre de recherches sur les liens sociaux

UMR 8136 CESAMES – Directeur : M. Alain EHRENBERG
Centre de recherches psychotropes, santé mentale, société

UMR 8099 LMS – Directeur : M. Franck ALVAREZ-PEREYRE
Langages, musiques, sociétés

UMR 8137 CERSES – directrice : Mme BATEMAN
Centre de recherche sens, éthique, société

EA 1511 CEAQ – Directeur : M. Michel MAFFESOLI
Centre d'études sur l'actuel et le quotidien

EA 3790 DYNALANG – Directeur : M. Jean-Pierre GOUDAILLIER
Théorie linguistique et analyse de la dynamique des langages humains

EA 4071 EDA – Directrice : Mme Sylvette MAURY
Education et apprentissages

EA 3625 GEPECS – Directeur : M. Bernard VALADE
Groupe d'études pour l'Europe de la culture et de la solidarité

EA 2324 POPINTER – Directeur : M. Yves CHARBIT
Population et interdisciplinarité

EA 3412 Laboratoire de pédagogie de la santé : M. Jean-François d'IVERNOIS

Hors ED 180 laboratoire de rattachement des doctorants dont
les directeurs de thèse sont des enseignants de la faculté SHS

UMR 7114 MODYCO – Modèle, dynamisme, corpus : CNRS / Paris 10 / Paris 5
établissement secondaire
directeur M. LAKS
équipe de M. Christian HUDELOT directeur de recherche

LE DOMAINE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LISTE DES DIPLOMES DE LA FACULTE

LICENCE DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention sciences sociales, responsable : Sylvie PFLIEGER

- parcours sociologie
- parcours anthropologie/ethnologie
- parcours démographie

Mention sciences de l'éducation, responsable : Eric RODITI

- parcours 1 général (SE)
- parcours 2 pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement
- parcours 3 documentation et langage

Responsables : Georges-Louis BARON et Colette FEUILLARD

Mention sciences du langage, responsable : Nizha CHATAR-MOUMNI

- parcours 1 général (SDL) :
Responsable : Jacqueline LEROY
- parcours 2 français langue étrangère (FLE)
Responsable : Christine DESPREZ
- parcours 3 berbère
Responsables : Colette FEUILLARD et Salem CHAKER
- parcours 4 arabe maghrébin
Responsables : Colette FEUILLARD et Dominique CAUBET
- parcours 5 linguistique, mathématiques, éducation physique et sportive
Responsable : Aziza BOUCHERIT et Claire MARTINOT
- parcours 6 documentation et langage
Responsables : Georges-Louis BARON et Colette FEUILLARD

Licences professionnelles

- intervention sociale – formation de formateurs : développement des compétences de base et médiation des apprentissages
Responsable : Alain BENTOLILA
- sécurité des biens et des personnes : management
Responsable : Jean-Louis CARPENTIER
- intervention sociale : assistance, gestion et conseil des situations de deuil
Responsable : Marie-Josèphe LAMAR

MASTER DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- Mention recherche sociologie des sociétés contemporaines, responsable : François de SINGLY
- Mention recherche ethnologie, responsable : Francis AFFERGAN
- Mention recherche sciences du langage, responsable : Christos CLAIRIS
 - spécialité linguistique générale et description des langues,
 - spécialité langues, éducation, cultures et société,
 - spécialité sémiologie générale.
- Mention sciences de l'éducation, responsable : Alain PIERROT
 - spécialité recherche : éducation et formation
Responsable : Rebecca ROGERS
 - spécialité professionnelle *expert et consultant en éducation et formation*
Responsable : Catherine AGULHON
Parcours 1 coopération en éducation et formation
Parcours 2 consultant en formation d'adultes
 - spécialité professionnelle *cadre de l'aide spécialisée*
Responsable : Eric PLAISANCE
Parcours 1 responsable de projets en art et thérapie
Parcours 2 responsable de projets en aide spécialisée
- Mention professionnelle *Ingénierie des ressources humaines*, responsable : Jean-Michel MORIN
- Mention professionnelle *Ingénierie des risques : sécurité dans les institutions, les entreprises et les collectivités*, responsable : Catherine Pugeault-Cicchelli
- Mention professionnelle *didactique du français langue étrangère et interculturalité*, responsable : Patricia von MÜNCHOW
- Mention professionnelle *expertise en sémiologie et communication*, responsable : Dominique DESMARCHELIER
- Mention professionnelle évaluation et gestion des risques sociaux
 - spécialité : santé et vieillissement
responsable : Anne-Marie GUILLEMARD

MAGISTERE DE SCIENCES SOCIALES APPLIQUEES A L'INTERCULTUREL DANS LES ORGANISATIONS, LA CONSOMMATION, ET L'ENVIRONNEMENT,
Responsable : Dominique DESJEUX

AUTRES DIPLOMES DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Licence de sciences humaines et sociales :

- Mentions STAPS (Education et motricité, entraînement et sport, activités physiques adaptées)
- Mention psychologie

Licences professionnelles

- Métiers de l'édition
- Activités et techniques de communication : webmaster éditorial

Master de sciences humaines et sociales :

- Mention sciences du sport (R)
 - Spécialité recherche culture sportive
- Mention sciences de la motricité
 - Spécialité contrôle moteur (R)
 - Spécialité pratiques physiques (R)
 - Spécialité vieillissement, handicaps (P)

LE DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION de la faculté sciences humaines et sociales

DIRECTION DU DEPARTEMENT

Bureau : J. 438 B

45, rue des Saints-Pères - 75270 Paris Cedex 06

☎ : 01 53 10 50 67

Métro : Saint-Germain-des Prés, Sèvres-Babylone

Bus : 39, 63, 86, 95

RER B : Saint-Michel

RER C : Saint-Michel

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT : Alain PIERROT alain.pierrot@paris5.sorbonne.fr

DIRECTRICE-ADJOINTE : Françoise LAOT francoise.laot@paris5.sorbonne.fr

RESPONSABLES DE DIPLÔMES

L3 : Eric RODITI eric.roditi@paris5.sorbonne.fr

L3 : parcours documentation et langages :

Georges-Louis BARON georges-louis.baron@paris5.sorbonne.fr

Colette FEUILLARD – sciences du langage Colette.feuard@ext.jussieu.fr

M1 : Rémi GOASDOUE remi.goasdoue@paris5.sorbonne.fr

Liste des enseignants

PROFESSEURS

Georges-Louis BARON georges-louis.baron@paris5.sorbonne.fr

Sylvette MAURY-SAIGNES sylvette.maury@paris5.sorbonne.fr

Bernard PECHBERTY bernard.pechberty@paris5.sorbonne.fr

Alain PIERROT alain.pierrot@paris5.sorbonne.fr

Eric PLAISANCE eric.plaisance@paris5.sorbonne.fr

Rebecca ROGERS rrogers@ubm-ustrasbg.fr

Régine SIROTA regine.sirota@paris5.sorbonne.fr

Roger SUE roger.sue@paris5.sorbonne.fr

Georges VIGARELLO

MAITRES DE CONFERENCES

Catherine AGULHON catherine.agulhon@paris5.sorbonne.fr

Nicole BOUCHER nicole.boucher@paris5.sorbonne.fr

Marlaine CACOUAULT marlaine.cacouault@paris5.sorbonne.fr

Annie CHALON – BLANC annie.chalon-blanc@paris5.sorbonne.fr

Philippe CHAUSSECOURTE philippe.chaussecourte@paris5.sorbonne.fr

Gilles COMBAZ gilles.combaz@paris5.sorbonne.fr

Mireille FROMENT mireille.froment@paris5.sorbonne.fr

Rémi GOASDOUE	remi.goasdoue@paris5.sorbonne.fr
Jeanne GUIET- SILVAIN	jeanne.guiet-silvain@paris5.sorbonne.fr
Françoise LAOT	francoise.laot@paris5.sorbonne.fr
Isabelle QUEVAL	isabelle.queval@paris5.sorbonne.fr
Éric RODITI	eric.roditi@paris5.sorbonne.fr
Michel ROGER	michel.roger@paris5.sorbonne.fr
Eliane ROTHIER–BAUTZER	eliane.bautzer@paris5.sorbonne.fr
Marie SALAÛN	marie.salaun@paris5.sorbonne.fr
Maryvonne SOREL	maryvonne.sorel@paris5.sorbonne.fr

PROFESSEURS ASSOCIES

Jean- Paul DELAHAYE
Claude SAUVAGEOT

ATER

Adrien BOURG
Fanny SALANNE

Allocataires – Moniteurs

Johanna BOULANGER-LAFORGE
Eric DANE

Secrétariat des trois départements : Bureau J 403

45, rue des Saints-Pères – 75270 Paris cedex 06 – Bâtiment Jacob. 4^{ème} étage

☎ : 01 53 10 47 45 ET 47 49

@ : **genevieve.evenou@paris5.sorbonne.fr et maryse.feydel@paris5.sorbonne.fr**

Service de la scolarité :

L'accueil du pôle master se tient au bureau **J. 424**

45, rue des Saints-Pères – 75270 Paris cedex 06 – Bâtiment Jacob - 4^{ème} étage

Accueil du public : lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Mme Fayard ☎ : 01 53 10 47 24
courriel : daniele.fayard@paris5.sorbonne.fr

M. Lebdiri ☎ : 01 53 10 47 25
courriel : karim.lebdiri@paris5.sorbonne.fr

ORGANISATION DES ETUDES

Calendrier de l'année universitaire 2006/2007

Du 2 octobre au 22 décembre 2006	1^{er} semestre
Du 23 décembre au 07 janvier 2007	Congés de Noël
Du 08 janvier au 27 janvier 2007	Révisions, examens 1 ^{ère} session/jurys
Du 29 janvier au 11 mai 2007	2^{ème} semestre
Du 26 février au 5 mars 2007	Interruption des cours
Du 09 au 23 avril 2007	Vacances de printemps
Du 14 mai au 06 juillet 2007	Révisions, examens 1 ^{ère} session 2 nd semestre/jurys DPS pour le second semestre, examens 2 ^{ème} session 2 ^e session 1 ^{er} et 2 nd semestre/jurys

Lieux d'enseignement

Pour les L 3 – M1 – M2R et M2P

Centre universitaire des Saints-pères

Adresse : 45, rue des Saints-pères – 75270 Paris cedex 06

Métro : Saint-Germain-des Prés, Sèvres-Babylone

Bus : 39, 63, 86, 95

RER B et RER C : Saint-Michel

Siège de l'université

Adresse : 12, rue de l'Ecole de Médecine – 75270 Paris cedex 06

Métro : Odéon

Bus : 63, 86, 87, 96, 21, 27, 38, 85, 58

RER B : St Michel Notre-Dame, ou Luxembourg,

Conditions et modalités d'inscription

Conditions d'admission

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat (toutes disciplines) ont accès de plein droit en Licence de sciences humaines et sociales (L1).

L'accès de plein droit en M1 nécessite l'obtention de la Licence de sciences humaines et sociales.

Procédures d'admission

- Transfert du dossier universitaire

Cette procédure s'adresse aux étudiants titulaires d'un diplôme permettant l'accès de plein droit en L3 ou en master (M1). L'admission de l'étudiant nécessite l'accord de l'université d'origine.

- Validation des acquis personnels et/ou professionnels (décret du 23 août 1985)

- Renouvellement de l'inscription

Cette procédure concerne uniquement les étudiants inscrits l'année précédente à l'Université Paris 5 en L2 (DEUG) correspondant à la formation choisie.

Elle permet le passage à l'année d'études supérieures ou le redoublement.

Modalités d'admission

L'étudiant doit effectuer deux inscriptions :

- Une inscription administrative, pour obtenir la carte d'étudiant. Une convocation des services administratifs de la scolarité, sera adressée à l'étudiant après acceptation de sa demande d'admission ou du renouvellement de son inscription (cf. modalités d'admission).
- Une inscription pédagogique, permettant à l'étudiant de construire la composition des U.E. (unités d'enseignement) qui constituent le diplôme. L'étudiant choisit les enseignements qu'il souhaite suivre, ainsi que les travaux de recherche qui y seront liés. L'étudiant devra se munir des documents suivants :
 - carte d'étudiant 2006/2007 (présentation obligatoire)
 - 2 timbres
 - la notification d'admission si vous avez été admis par validation des études et/ou acquis personnels et professionnels.
 - une photo
- Les professionnels de santé toutes catégories confondues sont invités à prendre contact avec Madame Rothier Bautzer (eliane.bautzer@paris5.sorbonne.fr) avant leur inscription afin de connaître les différents apports spécifiques qui peuvent leur être proposés.

Validation des acquis de l'expérience - décret 1985 -

Cette procédure s'adresse aux candidats non titulaires du diplôme requis pour l'accès de plein droit en licence (L3) ou en master (M1), mais justifiant :

- d'autres diplômes d'études supérieures français ou étrangers (pour l'accès en L3 et en M1)
- d'une expérience professionnelle en rapport avec les disciplines abordées en sciences humaines et sociales

(Les étudiants non titulaires d'un diplôme de niveau bac +2 (ex : 1er cycle) doivent justifier de

l'interruption de leurs études initiales depuis au moins 3 ans pour pouvoir déposer une demande d'admission).

La décision d'admission en licence ou en maîtrise est prononcée par le Président de l'Université, sur proposition de la commission pédagogique, après examen du dossier constitué par le candidat.

CAS PARTICULIERS

MODIFICATION DE L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

L'étudiant choisit les enseignements constitutifs des U.E. pour toute l'année universitaire. Les modifications ne devront intervenir qu'à titre **tout à fait exceptionnel**. (Etudiants salariés par exemple.) Ces modifications exceptionnelles doivent être effectuées auprès du service de la scolarité avec l'accord des enseignants concernés et en tout état de cause **MOINS DE TROIS SEMAINES APRES LE DEBUT DES COURS**.

DISPENSE POUR VALIDATION D'ACQUIS

On ne peut être dispensé d'un enseignement que si l'on a déjà suivi le même enseignement auparavant. Il faut alors adresser à la commission d'admission un dossier de demande de dispense, qui contient les attestations officielles nécessaires.

Si la commission en décide ainsi, l'enseignement en question est validé par validation d'acquis.

DISPENSE D'ASSIDUITE

Les dispenses d'assiduité sont examinées et accordées par le Directeur du Département.

La demande doit être déposée au service de la scolarité, lors des inscriptions pédagogiques, accompagnée des pièces justifiant de l'une des situations suivantes : activité professionnelle, charge de famille, contraintes de soins, responsabilités dans la vie universitaire, engagement dans plusieurs cursus universitaires, sportif de haut niveau.

Aucune demande ne sera acceptée après le 31 octobre.

En cas de changement de situation au second semestre, l'étudiant pourra déposer une demande par écrit **avant le 21 février**.

L'étudiant dispensé d'assiduité pour un enseignement **doit obligatoirement valider** l'enseignement en question (examen et contrôle continu) et **s'informer régulièrement** de l'organisation de la vie universitaire.

ATTESTATION D'ASSIDUITE

Les attestations d'assiduité sont délivrées par le service de scolarité aux étudiants qui justifient d'une des situations suivantes :

- congé de formation ;
- étudiants étrangers, sur demande de la Préfecture.

Le formulaire remis à l'étudiant devra être signé **par chaque enseignant, à la fin de chaque mois**.

RELEVES DE NOTES

Les relevés de notes sont délivrés par le service de la scolarité, à l'issue de chaque session, de chaque semestre.

Pour les sessions antérieures à l'année 1997, s'adresser, par écrit, au service de la scolarité
Joindre :

- la liste des certificats, modules ou UV validés, ainsi que les titres des enseignements

suivis

- préciser les années d'obtention ainsi que les sessions (juin ou septembre)
- joindre une enveloppe timbrée pour 50g, libellée à vos noms et adresse

DIPLOMES

Le diplôme est à retirer auprès du service de la scolarité

L'étudiant doit se présenter personnellement, muni d'une pièce d'identité.

Le diplôme ne peut en aucun cas être remis à une tierce personne, même sur présentation d'une lettre de procuration.

Le diplôme peut également être obtenu par courrier.

Formuler la demande par écrit, en rappelant l'identité exacte de l'étudiant (nom, *nom de jeune fille pour les femmes mariées*, prénom, date de naissance), le libellé exact du diplôme, la session et l'année d'obtention.

Joindre une enveloppe format A4, libellée à vos noms et adresse et timbrée pour un envoi recommandé, avec accusé de réception, pour un poids de 50g.

SERVICE DE LA SCOLARITE

@ : sco.educ@paris5.sorbonne.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

45, rue des Saints-Pères – 75270 Paris Cedex 06

Bâtiment Jacob – 4^{ème} étage

Fax : 01 42 86 43 04

Licence sciences du langage

Bureau J428

Tél. : 01 53 10 47 21

Master sciences du langage

Bureau J424

Tél. : 01 53 10 47 26

Licences et masters professionnels

Bureau J431 b

Tél. : 01 53 47 27

Doctorats et HDR

Bureau J433

Tél. : 01 53 10 47 16

RELATIONS INTERNATIONALES

45, rue des Saints Pères – 75270 PARIS Cedex 06

Bâtiment Jacob – 4^{ème} étage – Bureau J. 436

Tel : 01 53 10 47 31

MOBILITE ETUDIANTE

Dans le cadre de la Faculté des sciences humaines et sociales – Sorbonne de l'université René Descartes - Paris 5, le département de sciences de l'éducation propose des programmes de mobilité étudiante permettant des échanges avec les universités des pays suivants :

Université Humboldt de Berlin (Allemagne) – Eric PLAISANCE

Bergische Universität Wuppertal (Allemagne) – Régine SIROTA

Programme CREPUQ (Canada) – Sylvette MAURY

Programme MICEFA (Etats-Unis) – Rebecca ROGERS

Université de Salamanca (Espagne) – Georges-Louis BARON

Université de Valence (Espagne) – Alain PIERROT

Université de Crète (Grèce) – Alain PIERROT

Université de Catania (Italie) – Nicole BOUCHER

Université Degli Studi de Florence (Italie) – Marlaine CACOUAULT

Université de Sienne (Italie) – Eric PLAISANCE

Université Degli Studi de Roma Tre (Italie) – Régine SIROTA

Université de Porto FPCE (Portugal) – Georges-Louis BARON

Université de Lisboa (Portugal) – Georges-Louis BARON

Université de Minho Braga (Portugal) – Eric PLAISANCE

Université de Timisoara (Roumanie) – Alain PIERROT

Université de Londres (Royaume Uni) – Eric PLAISANCE

EQUIVALENCES ET CREDITS ECTS

Afin de faciliter la mobilité des étudiants, les diplômes sont organisés dans un objectif de cohérence avec la construction de l'espace européen d'enseignement. La commission des communautés européennes a mis en place un système de crédits capitalisables : ECTS (European Community Course Credit Transfer System).

Le système repose sur la traduction en crédits de la somme que représente une année complète d'études, soit 60 crédits pour une année académique et 30 crédits pour un semestre.

Sur cette base, le nombre affecté à chaque enseignement composant chaque U.E. comprend le volume total de l'activité de l'étudiant (contenus et volumes horaires, travail personnel, stage,...). Les crédits ECTS des enseignements d'une U.E. ne concernent que les étudiants accueillis dans le cadre d'un programme ERASMUS.

Crédits ECTS

1 semestre = 30 crédits

1 année universitaire = 60 crédits

Démarches administratives à effectuer

Étudiants français validant une partie du diplôme à l'étranger :

- Se présenter au bureau des relations internationales.
- Pour un échange CREPUQ ou MICEFA, les dossiers sont à retirer en novembre pour l'année suivante.
- Pour un échange SOCRATES-ERASMUS, l'université d'accueil doit être avertie 3 mois avant l'arrivée.
- Effectuer les démarches préalables d'admission et d'inscription administrative.
- Obtenir l'accord de l'enseignant chargé des relations Internationales.
- Déposer une demande écrite explicite auprès du service de la scolarité.
- Effectuer l'inscription pédagogique avant le départ, en conformité avec le contrat d'études ou avec le responsable du programme d'études.

Étudiants étrangers validant une partie de leur diplôme à l'université Paris 5 :

- Se présenter au bureau des relations internationales pour effectuer l'inscription administrative.
- Se présenter au service de la scolarité pour prendre rendez-vous avec l'enseignant responsable du programme d'études.
- Effectuer l'inscription pédagogique auprès du service de la scolarité.

Le LMD, une nouvelle organisation des études à Paris 5

Avec la mise en place du système LMD, l'université René Descartes – Paris 5 s'est résolument engagée dans une profonde transformation de ses enseignements au profit de votre mobilité internationale et de la qualité de votre insertion professionnelle.

Le niveau licence comprend cinq domaines :

- sciences du vivant,
- sciences et technologies,
- **sciences humaines et sociales,**
- sciences juridiques,
- sciences économiques et de gestion.

Le niveau master comprend trois domaines :

- sciences de la vie et de la santé,
- **sciences humaines et sociales,**
- sciences juridiques, économiques et de gestion.

- La **Licence** de sciences humaines et sociales comprend **plusieurs mentions**, chaque mention peut avoir **plusieurs parcours**.
- Le **Master** de sciences humaines et sociales comprend **plusieurs mentions** peut avoir **plusieurs spécialités**.

LES CARACTERISTIQUES DU LMD

Une nouvelle organisation des études universitaires avec trois niveaux de sorties professionnelles qui permettent aux entreprises de mieux apprécier votre niveau de compétence lorsqu'elles vous recruteront, en France comme à l'étranger.

- A bac + 3 : licence (L).
- A bac + 5 : master (M).
- A bac + 8 : doctorat (D).

Les UE se répartissent en UE obligatoires et/ou UE obligatoires à choix et UE optionnelles. L'UE est constituée de cours et/ou de TD et, suivant le cas de la réalisation d'un travail personnel.

Les UE optionnelles sont proposées dans tous les parcours de la Licence et du Master au deuxième semestre.

L'UE optionnelle permet de valider :

- **Un enseignement pris parmi les UE proposées dans les parcours du domaine de formation** dans lequel est inscrit l'étudiant (à un niveau au moins égal à celui auquel est inscrit l'étudiant) ou d'un autre domaine.

ou

- **Des engagements personnels et associatifs de l'étudiant** tels que :
 - activités sportives et culturelles,

- tutorat ou monitorat réalisé par des étudiants inscrits en Master pour des étudiants de licence,
 - activités d'information à propos des études universitaires en direction des lycées ou des futurs étudiants,
 - activités d'élu dans une des instances de l'université,
 - engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université,
 - conduite de projet personnel ou collectif.
- La valeur de l' UE optionnelle est de 3 ECTS au deuxième semestre de chaque niveau.
 - Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire **au plus à deux enseignements correspondant chacun à une UE optionnelle en Ls2, Ls4, Ls6, Ms2, et Ms4** et si tel est le cas, la meilleure des deux notes est retenue dans le cadre des règles de compensation et d'obtention du diplôme.

En ce qui concerne l'évaluation des engagements personnels ou associatifs des étudiants, les mêmes critères que ceux retenus pour l'obtention des points de bonification en vue d'une mention seront utilisés. Un jury sera constitué par domaine de formation.

Une organisation semestrielle incluant, éventuellement, la première et la deuxième session d'examens, dans la continuité du semestre permet plus de mobilité étudiante

A l'issue de chaque semestre, plusieurs semaines sont consacrées :

- A la première session d'examens sauf en cas de contrôle continu.
- Au dispositif pédagogique spécial (DPS) lorsque la 2^e session suit immédiatement la 1^{ère} SESSION.
- A la deuxième session d'examens.

LE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances comprend soit un contrôle continu, soit un contrôle continu et un examen par UE (une seule épreuve), soit un examen final par UE (une seule note pour l'ensemble des enseignements de l'UE). **Le détail de ces modalités UE par UE est communiqué au plus tard aux étudiants un mois après la rentrée.**

Pour chaque UE, 2 sessions de contrôle des connaissances sont organisées. Une seule et même inscription pédagogique donne le droit de se présenter à chacune des deux sessions.

Capitalisation

Au sein des parcours de formation, les UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 sont **définitivement** acquises et capitalisables, l'acquisition d'une UE entraîne l'acquisition des ECTS correspondants.

Une note supérieure ou égale à 10/20 est définitivement capitalisable : elle ne peut pas être améliorée. Il en va de même pour une note inférieure à la moyenne mais compensée en fin de semestre par de meilleurs résultats dans d'autres UE.

Le semestre acquis est capitalisable.

Compensation

Il y a compensation des notes à l'intérieur d'une UE.

En licence, la compensation entre les UE est **organisée sur le semestre** sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE, pondérées par les coefficients.

En L2, année de délivrance du diplôme intermédiaire de DEUG, une compensation supplémentaire est organisée sur l'année (entre les semestres 3 et 4).

Pour que la compensation semestrielle ou annuelle puisse jouer, l'étudiant doit s'être présenté à toutes les épreuves de validation du parcours ; en cas d'absence injustifiée à une épreuve, l'étudiant est considéré comme défaillant et le résultat de l'UE n'est pas calculé.

Les enseignements validés par validation d'acquis n'entrent pas dans le calcul de la moyenne d'une UE.

CONSERVATION DES NOTES

- Une UE validée est définitivement acquise et donc conservée sans limite de temps. Il en est de même pour la validation d'un semestre.

- **La note d'un enseignement constitutif appartenant à une UE non validée dans son ensemble ne peut être gardée d'une année à l'autre. Il est donc dans l'intérêt de l'étudiant de valider tous les enseignements d'une même UE le même semestre.**

LES DISPENSES POUR VALIDATION D'ACQUIS

On ne peut être dispensé d'un enseignement que si l'on a déjà suivi le même enseignement auparavant. Il faut alors adresser à la commission d'admission un dossier de demande de dispense, qui contient les attestations officielles nécessaires.

Si la commission en décide ainsi, l'enseignement en question est validé par validation d'acquis.

LE DISPOSITIF PEDAGOGIQUE SPECIAL

Ce dispositif est mis en place lorsque la 2^e session d'un semestre suit immédiatement la 1^e session de ce même semestre.

Le dispositif pédagogique spécial est organisé sur la base au minimum des horaires (cours et TD) et modalités d'enseignement d'une semaine du semestre concerné. Il comprend :

- des cours magistraux portant sur les éléments principaux de révision, et notamment sur les thèmes où des difficultés importantes sont apparues
- des séances organisées en petits groupes et essentiellement destinées à analyser les erreurs commises à partir des copies d'examen des étudiants concernés.

Chaque cursus (Licence et Master) et chaque UE (unité d'enseignement) sont affectés d'une valeur en crédits européens (ECTS).

Les crédits ECTS sont l'unité de compte qui permet d'évaluer l'ensemble du travail que vous effectuez pendant un semestre (cours, TD, TP, stage, mémoire, travail personnel, etc.).

Chaque semestre vaut 30 ECTS. Le cursus Licence correspond à la validation des 180 ECTS (6 semestres).

Le cursus Master correspond à 120 ECTS (4 semestres).

MASTER DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION
M1 COMMUN AU M2 RECHERCHE OU M2 PROFESSIONNEL
Responsable : Monsieur Rémi GOASDOUE

ORGANISATION DES ETUDES

SEMESTRE 1 - AUTOMNE -

- 1 UE obligatoire à choix en sciences sociales, deux enseignements 48h
 - 6 ECTS coef. 2
- 1 UE obligatoire à choix en psychologie, psychosociologie -deux enseignements 48h
 - 6 ECTS coef. 2
- 1 UE obligatoire à choix en construction et transmission des savoirs -deux enseignements 48h
 - 6 ECTS coef. 2
- 1 UE obligatoire à choix : 1 enseignement parmi les enseignements proposés pour l'UE 4 24h
 - 3 ECTS Coef. 1
- 1 UE méthodologie et note de recherche- 10h de tutorat
 - 9 ECTS coef. 3
- option ELISEA : 1UE (hors secteur) Diagnostic territorial
 - 6 ECTS coef. 2

SEMESTRE 2 - PRINTEMPS -

- 1 UE obligatoire à choix en sciences sociales, un enseignement 24h
 - 3 ECTS coef. 1
- 1 UE obligatoire à choix en psychologie, psychosociologie -un enseignement 24h
 - 3 ECTS coef. 1
- 1 UE obligatoire à choix en construction et transmission des savoirs - un enseignement 24h
 - 3 ECTS coef. 1
- 1 UE optionnelle : Au choix : 1 enseignement de Sciences de l'éducation à Paris 5 ; 1 enseignement spécifique d'informatique; 1 enseignement d'une autre composante de Paris 5 ; 1 enseignement d'une autre UFR dans le cadre d'une double licence ; 1 enseignement de langue vivante d'au moins 24h dans un organisme institutionnel ; 1 UE Sport à valider au SUAPS ; 1 engagement personnel et/ou associatif de l'étudiant tel que : engagement associatif bénévole ; activités d'information à propos des études universitaires en directions des lycéens ou des étudiants ; activités d'élus dans une des instances de l'université ; conduite de projet personnel ou collectif. 24h
 - 3 ECTS Coef. 1
- 1 UE méthodologie et mémoire
 - 18 ECTS coef. 6

PARCOURS EXPERT EN FORMATION, SECTEUR SANTE, SOCIAL.

Nous vous proposons un parcours spécifique dès l'entrée en Master 1. Outre les enseignements dispensés par notre département et préalablement ciblés, le parcours comporte des enseignements qui vous seront proposés sur les deux semestres afin de répondre aux besoins de formations spécifiques à votre champ professionnel. Pour connaître précisément le détail de ce parcours, contacter la responsable : Eliane Rothier-Bautzer eliane.bautzer@paris5.sorbonne.fr

OPTION ELISEA

Les étudiants inscrits dans l'option ELISEA bénéficient de l'encadrement de leur mémoire sous forme d'un séminaire de recherche organisé sur 6 journées dans l'année, 3 journées au 1^{er} semestre et 3 journées au 2^{ème} semestre.

Le séminaire alternera des présentations des recherches en cours d'élaboration des étudiants et des recherches réalisées dans d'autres cadres, par des chercheurs dans le champ socio-éducatif et associatif. Validation : note de recherche au 1^{er} semestre et soutenance du mémoire de M1.

Responsable : Nicole BOUCHER nicole.boucher@paris5.sorbonne.fr

ENSEIGNEMENTS PROPOSES POUR LA COMPOSITION DES UE

SEMESTRE 1 -AUTOMNE

UE I sciences sociales

Sociologie de la formation. (C. Agulhon)

Ce cours s'adresse à des étudiants qui ont suivi une UE de sociologie en licence. Il propose une analyse des relations formation-emploi et déborde le champ strict de la sociologie de l'éducation pour s'intéresser à la sociologie de la jeunesse, à la sociologie de l'emploi et du travail. Partant de la définition des relations entre l'école et l'entreprise, il proposera une analyse des politiques publiques de formation et d'emploi, il en montrera les effets. Il s'intéressera aux trajectoires de formation, aux modes d'insertion et de transition professionnelle des jeunes et distinguera des catégories de jeunes (par niveau et par sexe), montrant les inégalités entre eux.

Ecole et société en France et en Grande-Bretagne, XIXe siècle. (R. Rogers)

Le cours abordera l'histoire des rapports entre l'école et la société sous l'angle comparatif afin de faire ressortir les spécificités françaises. Il examinera les questions suivantes : le poids de la religion et des initiatives religieuses dans la structuration de l'offre scolaire ; les modèles éducatifs dans la bourgeoisie et leur évolution ; l'expansion des modèles français et anglais dans les colonies ; la naissance des universités modernes. La différence dans le traitement des filles et des garçons ainsi que les caractéristiques sexuées des modèles éducatifs seront abordées dans chacune des thématiques.

Sociologie de l'enseignement. (G. Combaz)

Sociologie des rapports Etat-école

Objectifs : Approfondissement des capacités d'analyse des faits éducatifs. Perfectionnement dans le domaine de la recherche.

Contenu : Analyses des nouvelles formes de régulation du système éducatif à travers les effets sociaux d'un certain nombre de mesures ayant contribué à assouplir les rapports entre l'Etat et l'école (en particulier celles qui découlent de la décentralisation de l'Education nationale).

Modalités pédagogiques et validation : Contrôle sur table

Education et colonisation. (M. Salaün) (Les cours de Madame Salaün sont regroupés au premier semestre)

Ce cours présente l'histoire de la constitution des systèmes d'enseignement dans les colonies françaises entre 1831 et 1962. Il interroge la place de l'école indigène dans la « mission civilisatrice », en regard de ce qui existe à la même époque en France métropolitaine. Il montre les spécificités de l'enseignement colonial (la question de la langue d'enseignement, l'adaptation de la pédagogie, la formation des élites indigènes). Il présente des expériences singulières : Algérie, Nouvelle-Calédonie, Indochine.

Education et développement. (M. Salaün)

Objectif du cours : présenter la place des politiques éducatives dans les stratégies de développement économique depuis l'avènement du « tiers monde » dans les années 1950. Il retrace l'histoire des théories du développement et des recommandations en matière d'éducation. Il analyse les orientations de l'aide au développement et l'évolution des priorités éducatives, en interrogeant notamment le rôle des institutions internationales (banque mondiale, UNESCO, ONG, etc.). Il fait une large place à la présentation de monographies sur les pays dit « en développement » aujourd'hui, un demi-siècle après les indépendances nationales.

Lien social et processus éducatif. (R. Sue)

Observation de la recomposition générale du lien social (primaire et secondaire), de ses causes et de ses conséquences sur le rapport au savoir et à la formation. On sera particulièrement attentif à la dynamique du lien d'association comme des organisations associatives proprement dites dans les processus éducatifs d'aujourd'hui.

Sociologie de l'expertise (E. Rothier Bautzer)

Profane, expert, professionnel

Objectif : A l'issue du cours, les étudiants seront capables de mesurer les enjeux sociologiques du passage de l'état de profane à celui d'expert et de professionnel.

Pré-requis

Avoir suivi ou suivre une préparation à la méthodologie de l'entretien

Contenu : Le cours interroge la relation entre ces trois figures à travers l'exemple de la trajectoire du patient au sein du système de santé.

Modalités pédagogiques

Assiduité et lectures régulières indispensables

Cours magistraux et travail collaboratif à distance

Validation : Un dossier présenté à l'oral.

Approches historiques et sociologiques du handicap et de l'inadaptation. (E. Plaisance)

Objectifs : Approfondir les connaissances sur les handicaps et les inadaptations, en fournissant une approche historique des notions, des politiques et des pratiques

Contenu : L'émergence d'un enseignement spécial et la question de l'enfant anormal en France à la fin du XIX^{ème} siècle. L'enfance inadaptée après la seconde guerre mondiale. La problématique du handicap et son évolution. Institutions contemporaines : scolaires, médicales, médico-pédagogiques, médico-sociales.

Modalités pédagogiques et validation : contrôle continu ; une fiche de lecture, (éventuellement avec un exposé) et un travail sur table, moyenne des deux travaux

Sociologie de l'enfance. (R. Sirota)

On considérera l'enfance comme une fabrication sociale à partir des représentations, des politiques sociales, des discours experts et des pratiques quotidiennes. Comprendre les problèmes éducatifs ne peut se faire en bornant le regard du côté de l'école, ou de la famille ou même des médias. Le statut de l'enfant évolue au sein de toutes les instances de socialisation, et se recompose au sein du groupe de pairs, ce que ne peut ignorer une société de consommation avide de cibles prescriptrices.

On s'intéressera donc à la recomposition de champs qui s'opère actuellement au sein de la sociologie de l'enfance. Comment à cet âge de la vie se construit la socialisation au quotidien et à travers elle comment se construisent identités sociales et culture de l'enfance ? Quelle est alors la part de l'enfant en tant qu'acteur social ?

Introduction à l'étude des politiques scolaires. (J.P. Delahaye)

Le pilotage et l'organisation du système éducatif

Objectifs : le cours aborde les finalités et les composantes des politiques scolaires, les modalités d'élaboration des décisions, leur mise en œuvre (acteurs et méthodes), leurs effets.

Contenu : Etude des modifications intervenues dans le pilotage du système éducatif et dans son organisation depuis une vingtaine d'années.

Modalités pédagogiques et validation : validation : au choix : exposé ou note de lecture ou dossier couplé avec un devoir sur table (obligatoire)

Les cours de Madame Cacouault sont regroupés au second semestre. (M. Cacouault)

Philosophie du corps et histoire des pratiques corporelles dans l'éducation. (I. Queval)

L'excellence corporelle

Objectifs : Comprendre les enjeux d'une philosophie du corps ; comprendre les ambivalences d'une notion d'excellence qui traverse la pédagogie, en questionnant notamment le rapport du « bien » au « mieux ».

Contenu : Au travers de l'histoire des pratiques corporelles et des représentations du corps, ce cours interroge la notion d'excellence corporelle : le rapport à la performance, le passage de l'accomplissement de soi au dépassement de soi, la transformation médicalisée du corps. Les apports de la philosophie, de l'histoire des sciences et de la médecine, de la psychanalyse, de la sociologie, de l'histoire de l'éducation physique et du sport, seront ici convoqués.

Modalités pédagogiques et validation : Ce cours est ouvert à tous. Les étudiants pourront tirer parti, le cas échéant, du cours de L3 correspondant. Il est validé par un contrôle continu consistant en un dossier composé comme suit : 1 fiche de lecture à partir d'une bibliographie fournie et 1 travail écrit de problématisation à partir d'une liste de thèmes et sujets.

UE 2 psychologie et psychosociologie

L'analyse des pratiques de formation et d'éducation Psychopédagogie de la formation. (M. Sorel)

Sachant que les pratiques engagées par les enseignants et les formateurs sont sous l'influence de différents attracteurs - des valeurs personnelles, des théories rencontrées qui ont forcé l'adhésion, des méthodes rencontrées que l'on tente d'opérationnaliser, des conceptions intimes pas forcément conscientisées et formalisées...-, l'objectif est par un travail d'analyse de pratiques accompagné, de prendre conscience de ces attracteurs et de les formaliser.

Les notions de finalités, buts, objectifs, enjeux, capacités, compétences, modes de travail pédagogique seront plus particulièrement travaillées lors de ce 1er semestre.

Apprentissage et contexte (première partie) - (psychologie générale de l'apprentissage). (Rémi Goasdoué)

Objectifs et contenus : l'enjeu de ce cours est de mettre en avant le rôle des contextes dans les processus d'apprentissage. Après la présentation d'une approche théorique permettant d'aborder ces relations, trois types de contextes seront abordés pour illustrer ces relations : -1- contexte immédiat de l'apprentissage (caractéristiques de la tâche et de l'environnement), -2- interactions et apprentissage, -3- approches interculturelles de l'apprentissage. (la première partie du cours sera consacrée essentiellement à la présentation théorique et au premier thème)

Modalités pédagogiques et validation : des lectures obligatoires sont exigées dans le cadre de la validation en contrôle continu. Une épreuve écrite sur table et des comptes rendus critiques de lectures sont demandés.

Approche clinique des situations éducatives et formatives. (B. Pechberty)

De la formation de soi à la personnalité professionnelle

Objectifs : Interroger l'appropriation des savoirs familiaux, scolaires et professionnels, dans son lien avec la construction identitaire, selon une perspective clinique et psychosociologique.

Contenu : Information et formation de soi – La notion de conflit identificatoire dans la construction du sujet, selon la psychanalyse – Personne, groupe, institution et savoirs : liens de l'approche clinique et la psychologie sociale - Recherches cliniques actuelles sur les situations d'enseignement et de formation.

Modalités pédagogiques et validation : Il est nécessaire d'avoir suivi des enseignements cliniques en L3 pour suivre ce cours. Une participation active et l'assiduité sont demandées, lectures obligatoires, validation sur travaux écrits. Cet enseignement pourra accueillir quelques étudiants du Master professionnel « Développement de compétences en formation d'adultes », option Formation à l'intervention et à l'analyse de pratiques, du département Sciences de l'éducation de l'Université Paris 10.

Approches du développement cognitif. (A. Chalon-Blanc)

La catégorisation logique du réel

Objectifs : Importance de la catégorisation dans l'adaptation au réel. Comprendre les travaux de Piaget sur la genèse des classes logiques.

Contenu : Présentation détaillée des épreuves proposées aux enfants. Initiation à une méthode d'entretien spécifique, nécessaire pour assurer la validité des résultats.

Modalités pédagogiques et validation : Cours et analyse d'entretiens d'enfants et de textes piagétiens ou autres, portant sur la logique des classes. Travail personnel théorique et contrôle sur table.

L'adolescent et son environnement. (N. Boucher)

Objectifs : sensibiliser les étudiants « futurs éducateurs » aux enjeux transférentiels de la relation avec les adolescents et leur parents.

Contenu : La traversée de l'adolescence, être parent d'adolescent, la rencontre éducative : enjeux psychiques et identitaires. Ces différents contenus sont abordés par les connaissances issues de la psychanalyse et illustrés par des résultats de recherche en psychologie clinique.

Modalités pédagogiques et validation : Il est nécessaire d'avoir suivi des enseignements cliniques en L3 pour suivre ce cours. Une participation active et l'assiduité sont demandées. Exposé + devoir sur table.

Psychologie des apprentissages. (J. Guiet-Silvain)

Sur le thème général de l'étude de l'apprentissage, de ses contraintes et des conduites intellectuelles, une étude des différents processus cognitifs sera menée, notamment les composants de l'équilibre cognitif et les mécanismes en jeu dans l'activité intellectuelle (statut des représentations, étude des relations entre niveaux de développement, apprentissage).

Approche clinique d'orientation psychanalytique. (P. Chaussecourte)

Une approche clinique d'orientation psychanalytique en sciences de l'éducation

Cet enseignement est susceptible d'accueillir des étudiants inscrits dans le M1 professionnel « développement de compétences en formation d'adultes, option formation à l'intervention et à l'analyse de pratiques » mis en place par le département Sciences de l'éducation de l'Université Paris 10.

Objectifs : Préciser ce que pourrait être une approche clinique d'orientation psychanalytique dans la discipline Sciences de l'éducation

Contenu : Dans un premier temps et rapidement, nous rappellerons quelques éléments définissant « l' » inconscient freudien, comparativement à d'autres sortes d'inconscients. Puis nous irons examiner des démarches cliniques en sciences humaines (psychologie clinique, sociologie clinique, ...). Après un bilan des rapports entre la psychanalyse et la pédagogie, nous préciserons ce que pourrait être une approche clinique d'orientation psychanalytique, notamment à travers des travaux de la discipline s'y référant.

Modalités pédagogiques et validation : Travaux écrits où la mise en perspective des différentes démarches cliniques passées en revue dans le cours et la lecture des textes donnés interviendront.

UE 3 construction et transmission des savoirs

Approche didactique des processus de formation : construction de savoirs. (M. Roger)

Constituants des constructions de savoirs et conception/construction de situations.

Construction de situations. Rapports aux savoirs et rapports à l'apprendre.

Evaluations et didactiques – Etude de l'activité des enseignants. (M. Vantourout)

Objectif : Aborder la question des liens entre évaluations et didactiques, dans une approche qui articule didactiques des disciplines (mathématiques et lecture) et didactique professionnelle (psychologie ergonomique et psychologie du travail). Ce cours pourra être envisagé comme complémentaire à l'enseignement intitulé « didactique des mathématiques, didactique comparée » qui est assuré au 2^{ème} semestre.

Modalités pédagogiques : On présentera des cadres théoriques ainsi que des dispositifs et travaux de recherche permettant d'étudier l'activité des enseignants en situation de travail et l'évaluation en milieu scolaire (on accordera une priorité aux différentes formes d'évaluation des apprentissages).

Modalités de validation : Contrôle continu - Examen terminal.

Didactique du français. (M. Froment)

Réflexion autour de la notion de situation d'enseignement-apprentissage et initiation à l'interprétation des pratiques langagières en classe. Travail sur la notion de « style » (style de groupe, style individuel, style interactif, style cognitif...).

Philosophie de l'éducation : pragmatisme et méthodes actives. (A. Pierrot)

On tentera de comprendre le lien entre méthodes actives en éducation et modernité à travers l'examen de la philosophie de John Dewey, qui a voulu les fonder dans une conception d'ensemble de la communauté et de la coopération qui intègre l'école et la science à la vie sociale, son pragmatisme définissant la méthode expérimentale comme la méthode de la démocratie.

Audiovisuel, Informatique, Internet et apprentissages : de l'innovation éducative à la scolarisation, perspectives sur les usages. (G.L. Baron)

L'objectif de ce cours est de donner aux étudiants les éléments de connaissance nécessaires pour analyser la prise en compte des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation et la formation. Ces derniers devront avoir au moins une pratique élémentaire d'un système d'exploitation et des principaux instruments logiciels (traitement de texte et tableur).

Le cours comprendra une série de présentations en groupe ainsi que des séances de traitement de problèmes avec ordinateur. La validation s'effectuera par contrôle continu et soutenance de

mini-projet.

Didactique des Sciences. (François-Xavier Bernard)

Objectifs et contenus : l'objet de ce cours est de présenter les enjeux principaux et les concepts fondamentaux de la didactique des sciences expérimentales. Le cours sera construit sur la base d'une alternance entre lectures de textes de références et analyses de situations de classes.

Modalités pédagogiques et validation : une épreuve écrite sur table et des comptes rendus critiques de lectures seront demandés.

Diagnostic territorial

Cet enseignement se déroule sur les deux semestres. Sur un territoire donné, les étudiants devront constituer un dossier collectif à partir de données recueillies sur le terrain et auprès de différentes sources, sur une problématique sociale particulière : observation d'une population donnée et analyse des ressources et des difficultés qu'elles rencontrent d'un point de vue socio-économique, analyse des politiques publiques mises en œuvre et des réponses territoriales apportées. Les étudiants sont encadrés dans cette démarche qui sera complétée par des interventions de spécialistes de ces questions. Semestre 1 : prise de contact avec le terrain, début de l'investigation. Semestre 2 : analyse des données et production du dossier

UE 4 Méthodologies

Recherches bibliographiques en histoire de l'éducation. (R. Rogers)

Objectifs : Apprendre à constituer une bibliographie, à utiliser des bases de données et à présenter un travail scientifique. Découverte des sources d'archives et des sources imprimées en histoire de l'éducation.

Modalités pédagogiques : Travail de recherches en groupe. Exercices pratiques à réaliser en bibliothèque ou archive.

Validation : présence et implication dans les travaux écrits ; épreuve terminale

Entretiens cliniques. (P. Chaussecourte)

Objectifs : apprendre à mener un entretien clinique de recherche ; l'avant et notamment l'élaboration de la consigne, la conduite et l'exploitation d'un tel entretien, dans une orientation psychanalytique. Abord également des questions éthiques.

Modalités pédagogiques : va-et-vient entre éléments théoriques et « expérientiation ».

Notamment du travail groupal sur l'implication du chercheur dans son objet de recherche sera effectué. Pour que cette réflexion puisse être menée authentiquement, le groupe est limité à 25 étudiants.

Validation : présence régulière indispensable, nécessaire à l'intégration du processus d'élaboration psychique. Un entretien clinique de recherche sera réalisé, décrypté et exploité. Ce travail sera présenté sous forme de dossier.

Méthodes en psychologie expérimentale et différentielle. (R. Goasdoué)

Objectifs : À travers une présentation des principes généraux de l'approche expérimentale et des méthodes employées dans l'étude des différences individuelles (tests psychologiques) l'enjeu de ce cours est de montrer les problèmes à la fois méthodologiques et éthiques posés par la quantification des comportements humains. L'enjeu du cours est également de mettre en avant les relations entre des théories et méthodes, notamment dans l'étude de l'apprentissage.

Modalités pédagogiques : présentation et analyse de travaux expérimentaux, élaboration (éventuellement réalisation) d'un projet d'expérience.

Validation : présence et implication dans les travaux écrits ; épreuve terminale.

Observation de situations d'apprentissage. (J. Guiet-Silvain)

Objectifs : à partir des conditions nécessaires pour l'observation de situations d'apprentissage, nous proposerons de définir l'instrument d'observation et son élaboration en fonction des conditions dans lesquelles la collecte des données doit être réalisée.

Modalités pédagogiques : à partir de travaux expérimentaux et autres exemples l'accent sera mis sur :

-L'analyse des informations : ce qui est directement observable et les conditions pour enregistrer les données indispensables.

-L'élaboration de la problématique et du cadre théorique de la démarche : examens des liens entre les variables et les hypothèses (méthodes utilisées et pertinence du choix)

-Initiation à la construction d'observations

Validation : présence et implication dans les travaux écrits ; épreuve terminale.

Statistique : introduction à la lecture et à l'analyse des données quantitatives. (É. Roditi)

Objectifs : Apprendre à lire des tableaux et des graphiques qui figurent dans les écrits en sciences de l'éducation (études, articles, ouvrages, etc.) Acquérir quelques notions de statistique descriptive pour lire les analyses de données quantitatives proposées dans ces écrits. S'initier à l'utilisation d'un tableur pour présenter des données.

Modalités pédagogiques : Apports théoriques et étude d'écrits comportant des tableaux, des graphiques et des analyses de données quantitatives. Les connaissances mathématiques requises dans cet enseignement n'excèdent pas le niveau du collège et sont systématiquement revues.

Validation : présence et implication dans les travaux écrits ; épreuve terminale.

SEMESTRE 2 -PRINTEMPS

UE 6 Sciences sociales

La transition professionnelle des jeunes. (C. Agulhon)

Analyse des politiques publiques de formation et d'emploi et leurs effets. Le cours s'intéressera aux trajectoires de formation, aux modes d'insertion et de transition professionnelle des jeunes et distinguera des catégories de jeunes (par niveau et par sexe), montrant les inégalités entre eux. Il rappellera les spécificités des marchés du travail sur lesquels ils se portent. Il offrira une ouverture sur une comparaison européenne.

Ecole et société en France et en Grande-Bretagne, XXe siècle. (R. Rogers)

Le cours examinera sous l'angle comparatif les défis posés aux systèmes éducatifs par les transformations des sociétés françaises et britanniques au XXe siècle. Il sera question de la laïcité, de l'arrivée de la mixité dans tous les niveaux de l'enseignement (y compris à l'université), de la démocratisation des systèmes éducatifs de chaque côté de la Manche et de l'évolution des politiques coloniales en matière d'éducation. La question du genre sera intégrée dans les différentes thématiques.

Sociologie de l'enseignement (G. Combaz)

Sociologie des contenus d'enseignement.

Contenu : analyses des mécanismes sociaux participant à l'élaboration des savoirs scolaires. Présentation et commentaires critiques des principaux apports dans ce domaine : E. Durkheim, V. Isambert-Jamati, L. Tanguy ainsi que les travaux issus de la sociologie du curriculum britannique (en faisant référence à la présentation réalisée par J.C. Forquin). on abordera également la sociologie du curriculum en présentant les résultats de recherches récentes centrées sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

Modalités pédagogiques et validation : contrôle sur table

Sociologie de l'expertise. (E. Rothier Bautzer) (ce cours ne sera pas assuré en 2006-2007 ; il reprendra en 2007-2008).

La critique de l'expertise par les associations

Pré-requis

Avoir suivi ou suivre une préparation à la méthodologie de l'entretien

Objectifs : A l'issue du cours, les étudiants seront capables d'apporter des éléments de réponse argumentés aux questions suivantes : Comment les groupes professionnels étudiés voient-ils leur dynamique affectée par le mouvement associatif analysé ? Quel rôle joue ce mouvement associatif dans le champs de la santé pour une reconsidération du rapport asymétrique entre « patient profane » et « soignant expert » ?

Contenu : Le cours se propose d'analyser les effets de la dynamique associative sur la relation patients/soignants aujourd'hui, notamment dans le cas de pathologies chroniques, et leurs incidences sur la formation des professionnels de santé (Nouvelles formes d'organisation entre structures hospitalières et environnement, rôle des associations dans l'impulsion et l'accompagnement de ces nouveaux modèles).

Modalités Pédagogiques : Assiduité et lectures régulières indispensables. Cours magistraux et travail collaboratif à distance.

Validation : Travail de recherche rédigé et présenté oralement sur l'analyse d'un mouvement associatif oeuvrant dans le champ de la santé.

Politiques et pratiques à l'égard des enfants ou adolescents inadaptés, handicapés ou en difficulté après la seconde guerre mondiale. (E. Plaisance)

Objectifs : fournir des données précises sur les développements des politiques après la seconde guerre mondiale, pour mieux apprécier les débats actuels sur les handicaps

Contenus :

- préventions et structures d'aide
- intégration scolaire des enfants handicapés
- discrimination positive : les Zones d'enseignement Prioritaires.

Modalités pédagogiques et validation :

Contrôle continu ; une fiche de lecture, (éventuellement avec un exposé) et un travail sur table, moyenne des deux travaux

Quelques exemples de politiques scolaires. (J.P. Delahaye)

Objectifs : le cours vise à donner un aperçu de quelques politiques scolaires conduites de l'école primaire au lycée.

Contenu : les réformes mises en œuvre à l'école (l'efficacité de l'école primaire, la mise en place des cycles), au collège (l'aide aux élèves en difficulté depuis 1975), au lycée et lycée professionnel.

Modalités pédagogiques et validation : validation au choix : exposé ou note de lecture ou dossier couplé avec un devoir sur table (obligatoire).

Les femmes et les hommes dans les professions du soin et de l'éducation : la question des professions "féminines", de la féminisation et de la masculinisation des postes, de la valorisation/dévalorisation de la qualification et des compétences. (M. Cacouault)

Les cours de Madame Cacouault sont regroupés au second semestre.

On montrera en s'appuyant sur des analyses théoriques et des travaux empiriques que les professions sont exercées à partir d'un double processus de sélection qui met en jeu l'origine sociale et la division des domaines d'activité selon le genre, "féminin" ou "masculin". On questionnera les notions de féminisation et de masculinisation (au sens quantitatif et qualitatif) et celle de "dévalorisation" des professions féminisées dans le cadre d'une réflexion plus large sur la "crise" que traverseraient les activités qui se déroulent dans les secteurs de l'enseignement, de la médecine et des soins, du travail social.

Les professions de l'enseignement, de l'éducation et de l'administration scolaire : l'enjeu des politiques scolaires, des différences sociales et des différences de sexe dans la (re)définition des rôles et dans la construction des carrières. (M. Cacouault)

Les professions de l'enseignement, de l'éducation et de l'administration scolaire ont connu au XXe siècle et tout particulièrement après la seconde guerre mondiale des transformations importantes qui se traduisent par des changements d'appellation et par des évolutions, du point de vue de la féminisation et de la masculinisation des fonctions d'une part, du point de vue de la définition des tâches et des missions d'autre part. On se propose d'analyser les enjeux sociaux et politiques de ces transformations pour les professionnels, les élèves et les parents dans le contexte des établissements scolaires et de leur environnement au seuil du XXIe siècle.

N.B. Les étudiant(e)s qui souhaitent préparer leur mémoire de Master 1 sur ces thèmes sous la direction de Mme Cacouault pourront se mettre en relation avec elle dès le premier semestre.

Actualité de l'éducation populaire : vie associative et formation (F. Laot)

Objectif : amener les étudiants à explorer le hors champ scolaire dans ses dimensions formatives.

Après avoir étudié comment les mouvements d'éducation populaire en sont venus à jouer un rôle décisif dans la construction et la promotion de l'idée d'éducation permanente, ce cours proposera une réflexion sur les spécificités, aujourd'hui, du mouvement associatif en temps que « milieu formateur ». Validation : production de données pour une analyse collective en groupes

Philosophie du corps et histoire des pratiques corporelles dans l'éducation. (I. Queval)

Du dopage à la bioéthique

Objectifs : La mise en parallèle récente de l'évolution du sport et des progrès de la médecine doit permettre d'approfondir une réflexion sur la conception actuelle et à venir de l'excellence corporelle.

Contenu : Ce cours invite à approfondir les conséquences modernes d'un « culte du progrès » appliqué aux activités physiques et aux représentations du corps. Médicalisation de l'existence, obsession alimentaire, dopage, modifications génétiques, suscitent des interrogations quant à l'« amélioration de l'humain » initiée depuis les Lumières. Les apports de la philosophie, de l'histoire des sciences et de la médecine, de la psychanalyse, de la sociologie, de l'histoire de l'éducation physique et du sport, seront ici convoqués.

Modalités pédagogiques et validation : Ce cours est ouvert à tous. Les étudiants pourront tirer parti, le cas échéant, du cours de L3 correspondant et de l'enseignement du 1er semestre, sans que cela soit une nécessité. Il est validé par un contrôle continu consistant en un dossier composé comme suit : 1 fiche de lecture à partir d'une bibliographie fournie et 1 travail oral de problématisation à partir d'une liste de thèmes et sujets.

UE 7 psychologie et psychosociologie

Psychopédagogie de la formation. (M. Sorel)

Seront réfléchis, à partir d'un travail sur les notions de savoirs connaissances, fonctionnement cognitif... la question des plans où peuvent se penser les enjeux de savoirs des situations de formation ; la question des « formes » et de ce qu'elles engagent de l'activité de connaissance ; les différents paradigmes adoptés pour penser la capacité de modifiabilité cognitive des apprenants.

Apprentissage et contexte (deuxième partie) - (psychologie générale de l'apprentissage). (Rémi Goasdoué)

Objectifs et contenus : l'enjeu de ce cours est de mettre en avant le rôle des contextes dans l'apprentissage. Après la présentation d'une approche théorique permettant d'aborder ces relations, trois types de contextes seront abordés pour illustrer ces relations : -1- contexte immédiat de l'apprentissage (caractéristiques de la tâche et de l'environnement), -2- interactions et apprentissage, -3- approches interculturelles de l'apprentissage. (la seconde partie du cours sera consacrée après un rappel des options théoriques principalement aux interactions et aux approches interculturelles)

Modalités pédagogiques et validation : des lectures obligatoires sont exigées dans le cadre de la validation en contrôle continu. Une épreuve écrite sur table et des comptes rendus critiques de lectures sont demandés.

La question du narcissisme dans l'enseignement et la formation. (B. Pechberty)

Objectifs : Eclairer les situations formatives et les pratiques professionnelles à partir du concept de narcissisme.

Contenu : Les définitions du narcissisme – Idéaux et idéalisation chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte - Fonctionnements psychiques créatifs et troublés :

Inhibition, ambivalence et sublimation. – L'identité personnelle et professionnelle : l'apport de l'analyse des pratiques.

Modalités pédagogiques et validation : Il est nécessaire d'avoir suivi des enseignements cliniques en L3 pour suivre ce cours. Une participation active et l'assiduité sont demandées, lectures obligatoires, validation sur travaux écrits. Cet enseignement pourra accueillir quelques étudiants du Master professionnel « Développement de compétences en formation d'adultes », option Formation à l'intervention et à l'analyse de pratiques, du département Sciences de l'éducation de l'Université Paris 10.

Approche du développement cognitif. (A.Chalon-Blanc)

Etudes critiques des travaux piagétiens

Objectifs : Connaître l'influence des facteurs linguistiques et perceptifs sur les performances. Interroger la validité des critères empiriques susceptibles d'évaluer l'état de construction des classes logiques.

Contenu : Catégorisation naturelle et catégorisation logique. Analyse de leurs différences essentielles.

Modalités pédagogiques et validation : Cours, analyse de recherches actuelles. Travail personnel sur le terrain avec quelques enfants.

Pour le master, il n'est pas nécessaire d'avoir suivi préalablement le cours de L3.

Pour le 2^e semestre, il est conseillé, sans plus, d'avoir suivi le cours du 1^{er}.

L'adolescent, l'exclusion ; l'institution. (N. Boucher)

Objectif : Initier à la psychopathologie de l'adolescence et plus spécifiquement à la compréhension des comportements dérogatoires, ainsi qu'informer sur les différentes psychothérapies.

Contenu : Après avoir étudié les processus psycho-affectifs qui participent à l'exclusion et, par ailleurs, les fonctions symboliques et thérapeutiques des institutions, des exemples de rencontre entre adolescent en dérive et institution seront observés et analysés.

Validation : devoir sur table + exposé.

Psychologie des apprentissages. (J. Guiet-Silvain)

On présentera les cadres théoriques psychologiques pour penser les conduites de l'apprentissage dans les situations de formation initiale ou continue. Dans le cadre général de l'étude de la formation de la pensée, seront abordées les relations entre la pensée et le langage, la notion d'interaction sociale, l'apprentissage au sein de l'environnement du sujet et de la culture.

Approche clinique d'orientation psychanalytique. (P. Chaussecourte)

Observations cliniques d'orientation psychanalytique en sciences de l'éducation

Cet enseignement est susceptible d'accueillir des étudiants inscrits dans le M1 professionnel « développement de compétences en formation d'adultes, option formation à l'intervention et à l'analyse de pratiques » mis en place par le département Sciences de l'éducation de l'Université Paris X.

Objectifs : Préciser des modalités de ce que pourrait être une observation clinique d'orientation psychanalytique en Sciences de l'éducation dans le cadre de l'approche clinique précisée au semestre précédent.

Contenu : A partir de la remise en question du primat du perçu sur le construit, nous nous interrogerons sur l'observation de l'humain par un humain. Nous préciserons les modalités de l'observation clinique, puis de l'observation clinique directe d'orientation psychanalytique, non sans envisager les débats autour de l'observation directe en psychanalyse. Nous proposerons d'étudier des travaux de recherches récents en sciences de l'éducation basés sur des dispositifs d'observation clinique.

Modalités pédagogiques et validation : Travaux écrits sur l'observation clinique avec mise en perspective de différents modes d'observation.

UE 8 construction et transmission des savoirs

Approche didactique des processus de formation : exploration et recherche en construction de savoirs. (M. Roger)

Applications, observations (en pédagogie et en didactique) et analyses sur le terrain : interactions en situations de construction de savoirs : versant apprenant et versant formateur.

Didactique des mathématiques didactique comparée. (A. Bourg)

Sur la base d'exemples et de réalisations, nous étudierons les principaux concepts et modélisations utilisés en didactique des mathématiques. Nous aborderons également certains de ces concepts dans une perspective de didactique comparée, en nous appuyant notamment sur des exemples issus de la didactique de la musique.

Statistique : statistique descriptive et inférentielle, analyse de données. (É. Roditi)

Objectifs : Acquérir une pratique raisonnée de la statistique descriptive et inférentielle, et s'initier à l'analyse de données. D'une part pour lire des écrits en sciences de l'éducation (études, articles, ouvrages, etc.), et d'autre part pour s'initier à l'analyse et l'interprétation des données recueillies dans ses propres travaux.

Modalités pédagogiques : Apports théoriques et étude de situations nécessitant la mise en œuvre de méthodes statistiques. L'enseignement comprendra au fur et à mesure des méthodes présentées, des conseils pour l'utilisation d'un tableur ou d'un logiciel de statistique. Les connaissances mathématiques requises dans cet enseignement n'excèdent pas le niveau du lycée et sont systématiquement revues.

Validation : présence et implication dans les travaux écrits ; épreuve terminale.

NB : Cet enseignement est complémentaire au cours sur les méthodes en psychologie expérimentale et différentielle, il nécessite par ailleurs d'avoir suivi l'enseignement de statistique du premier semestre ou d'avoir déjà des compétences en statistique descriptive

Didactique du français. (M. Froment)

Qu'est-ce que parler-penser en milieu scolaire ? On travaillera particulièrement autour de la notion de mouvement discursif et de mouvement réflexif, à l'écrit et à l'oral.

Philosophie de l'éducation : identité culturelle, universalisme et multiculturalisme. (A. Pierrot)

L'exigence moderne de reconnaître les identités culturelles remet-elle en cause le « modèle » de l'école française républicaine ? On examinera les présupposés culturalistes de cette exigence qui s'inscrivent dans la continuité de la critique romantique des Lumières, les liens avec le nationalisme et la généralisation de l'enseignement et comment l'école a joué le rôle d'

instrument d'acculturation. On confrontera les jeux de langage actuels de l'intégration et du multiculturalisme et leurs mythologies identitaires à la question des règles et du sens dans l'institution scolaire.

Internet et instruments informatiques en éducation en France et dans le monde : Usages et analyses d'usages. (G.L. Baron)

Ce cours constitue un approfondissement du cours Audiovisuel, Informatique, Internet et apprentissages : de l'innovation éducative à la scolarisation, perspectives sur les usages, dont il suppose acquises les notions et compétences.

Le cours prendra la forme d'une série de présentations alternant avec des sessions instrumentées. La validation s'effectuera par contrôle continu et soutenance de mini-projets.

Diagnostic territorial

Cet enseignement se déroule sur les deux semestres. Sur un territoire donné, les étudiants devront constituer un dossier collectif à partir de données recueillies sur le terrain et auprès de différentes sources, sur une problématique sociale particulière : observation d'une population donnée et analyse des ressources et des difficultés qu'elles rencontrent d'un point de vue socio-économique, analyse des politiques publiques mises en œuvre et des réponses territoriales apportées. Les étudiants sont encadrés dans cette démarche qui sera complétée par des interventions de spécialistes de ces questions. Semestre 1 : prise de contact avec le terrain, début de l'investigation. Semestre 2 : analyse des données et production du dossier

UE 9 Optionnelle

- Enseignement sciences de l'éducation
- Enseignement sciences du langage
- Enseignement sciences sociales
- Engagement personnel ou associatif
- Langue vivante
- Sport

UE 10 Méthodologie et mémoire

M2 SPECIALITE : RECHERCHE EN EDUCATION ET FORMATION

Responsable : Madame Rebecca ROGERS

Objectif

Le M2 spécialité recherche a pour but d'assurer une formation à la recherche par la recherche. Les étudiants y reçoivent une formation théorique et méthodologique conduisant notamment à l'élaboration d'un mémoire de recherche.

Public et modalités de recrutement

La formation s'adresse aux étudiants ayant un diplôme BAC +4 (ou équivalent, notamment pour les étudiants étrangers) en sciences humaines et sociales ou dans d'autres disciplines, à condition, que le diplôme soit en rapport direct avec le sujet de recherche de l'étudiant.

En fonction de son thème de recherche l'étudiant prend contact le plus tôt possible avec l'un des membres de l'équipe pédagogique. Il lui soumet un dossier composé d'un C.V., de la copie de ses diplômes (avec, le cas échéant, la traduction assermentée) d'un projet de recherche (5-6 pages) sans oublier une bibliographie indicative. En cas d'hésitation quant au choix du directeur, il adresse le dossier au responsable de la formation.

Ecole doctorale et laboratoires d'adossment

La spécialité recherche éducation et formation est adossée à l'école doctorale « SHS : cultures, individus, sociétés ». Cette école est dirigée par Bernard Valade (professeur au département de Sciences Sociales), regroupe les formations doctorales de Linguistique Générale Appliquée, de Sciences Sociales et de Sciences de l'Education de Paris5, formations respectivement dirigées par les professeurs : Christos Clairis (Sciences du Langage), François de Singly (Sciences Sociales), Francis Afférgan (ethnologie) et Sylvette Maury (Sciences de l'éducation).

Education et Apprentissages, EDA, EA4071, directrice : Sylvette Maury

Centre de Recherche sur les Liens Sociaux, CERLIS, UMR8070, directeur : François De Singly.

Equipe pédagogique

Les responsables d'unités d'enseignement (séminaire fondamental, séminaire doctoral), qui dirigent également des mémoires de recherche sont :

Georges-Louis Baron, Jean-Paul Delahaye, Sylvette Maury, Bernard Pechberty, Alain Pierrot, Rebecca Rogers, Eric Plaisance, Régine Sirota, Roger Sue, Georges Vigarello.

Les personnes dont les noms suivent peuvent également diriger des mémoires dans le cadre du M2R :

Catherine Agulhon, N. Boucher, Gilles Combaz, Jean-François d'Ivernois, Rémi Gagnayre.

Semestre 1 - AUTOMNE -

1 UE obligatoire méthodologie	24h	6 ECTS Coef. 2
1 UE séminaire fondamental 1	24h	10ECTS Coef. 3 (voir 1ère liste des UE obligatoires à choix)
1 UE séminaire fondamental 2	24h	6 ECTS Coef. 2
1 UE séminaire fondamental 3	24h	6 ECTS Coef. 2
1 UE séminaire école doctorale	16h	2 ECTS Coef. 1 (voir 3ème liste des UE obligatoires à choix)

Semestre 2 - PRINTEMPS -

1 UE séminaire doctorale	24h	6 ECTS Coef. 2 (voir 2ème liste des UE obligatoires à choix)
--------------------------	-----	--

1 UE optionnelle

24h 3 ECTS Coef. 1

1 UE mémoire et soutenance 48h 21 ECTS Coef. 7

Validation

Toutes les UE sont validées par contrôle continu, à l'exception de l'U.E. optionnelle dont le mode de validation dépend de l'enseignement choisi. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

ENSEIGNEMENTS PROPOSES POUR LE M2R

UE obligatoire

METHODOLOGIES (Responsable : Pr. Rebecca Rogers)

Cette UE comprend une série de cours présentant les différentes méthodologies, qualitatives ou quantitatives, utilisées dans les recherches en Sciences de l'Education, ainsi que les enjeux, en particulier de nature épistémologique et/ou théoriques, liés aux diverses options méthodologiques. L'étudiant aura la possibilité d'approfondir deux orientations méthodologiques parmi les suivantes : méthodologies de l'observation, méthodologies de l'entretien, analyses de contenu, méthodologies quantitatives et statistiques inférentielle, analyses multidimensionnelles.

1ère liste des UE obligatoires à choix

Note : c'est dans la liste ci-dessous que sont choisies les 3 UE « séminaire fondamental 1, 2, 3 » du 1er semestre du M2 recherche

UE1.1 : HISTOIRE DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES (responsable : Pr. Rebecca Rogers)

Le séminaire commencera en proposant des bilans historiographiques et méthodologiques concernant l'histoire des enseignants à l'époque contemporaine afin de proposer des méthodes de travail et de souligner la variété des sources disponibles pour traiter cette histoire. Il sera question aussi bien des enseignants publics que privés, et notamment des congrégations religieuses. Des études empiriques porteront sur les enseignant-e-s dans les colonies et le rôle des enseignants masculins et féminins dans la propagation du modèle français à l'étranger. Méthodologiquement, il sera beaucoup question d'approches comparatives et du genre dans la compréhension de cette histoire.

UE1.2 : DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES ET APPRENTISSAGES (responsable : Pr. Sylvette Maury) (ce séminaire ne sera pas assuré en 2006-2007 ; il reprendra en 2007-2008).

Un des objectifs du séminaire est de dégager un champ de questions et de présenter des méthodes et des concepts spécifiques de la didactique des mathématiques. On prendra largement en compte l'apport de la psychologie de la cognition et du développement à l'élaboration des didactiques disciplinaires (didactique des mathématiques et des disciplines scientifiques notamment). Une attention soutenue sera ainsi portée aux approches de type psychologique.

Une partie du séminaire sera consacrée aux travaux relevant de problématiques variées, portant sur les apprentissages en statistique et probabilités ainsi que sur le traitement de l'information graphique.

On étudiera également diverses entrées théoriques aujourd'hui disponibles pour traiter des questions liées aux pratiques des enseignants et on consacrerà une partie du séminaire à l'étude et à la confrontation de notions qui circulent dans divers champs intéressant les didactiques.

UE1.3 : PHILOSOPHIE DU LANGAGE ET ANTHROPOLOGIE DE L'EDUCATION (responsable : Pr. Alain Pierrot)

Seront examinées dans ce séminaire les relations entre individus, objets de savoirs, communautés et institutions (école mais aussi famille, langage etc.) dont il est question à travers diverses thématiques actuelles en sciences de l'éducation, entre autres celles du sens des activités scolaires, du rapport au savoir, du contrat, de l'intégration des minorités ou de l'école républicaine...

Du point de vue méthodologique, on cherchera à clarifier les concepts en procédant autant qu'il est possible à l'analyse des implicites de nos « jeux de langage » selon deux orientations principales et complémentaires :

- la réflexion philosophique appuyée sur les textes de Wittgenstein et de Dewey
- l'analyse empirique des situations d'apprentissages (scolaires ou extrascolaires, verbaux ou non-verbaux). On portera une attention particulière à leur signification identitaire dans le cadre d'enquêtes de terrain de type ethnographique prenant pour objet le quotidien d'une école et de son milieu social.

UE 1.4 : SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION (responsable : Pr. Eric Plaisance)

Dans une première étape, le séminaire sera consacré à un rappel des grands courants et des débats actuels en Sociologie de l'Education, en mettant l'accent sur des recherches récentes.

Dans une seconde étape, il sera consacré à l'examen des politiques d'éducation « spéciale », pour les enfants handicapés ou en difficulté. Les recherches historiques et sociologiques seront présentées et discutées, dans leurs résultats et dans leurs orientations méthodologiques. Une attention particulière sera accordée à l'évolution de ces politiques vers ce qui est nommé actuellement « l'intégration et l'adaptation scolaire ». On fera appel non seulement à la situation française mais aussi à des situations étrangères, par exemple en Italie et en Grande Bretagne. Dans la mesure du possible, des collègues de ces pays seront invités. De même, l'évolution des politiques et des dénominations sur le plan international (Organisation Mondiale de la Santé ; Organisation pour la Coopération et le développement Economiques) sera l'objet de présentation et de débat.

D'autres thèmes de recherche pourront être abordés, principalement en liaison avec les recherches et les intérêts des étudiants

UE 1.5 : SOCIOLOGIE DE L'ASSOCIATION ET DE LA FORMATION (responsable : Pr. Roger Sue)

Ce séminaire propose d'approfondir l'analyse des transformations du lien social et l'émergence d'un lien d'association. Ces transformations seront particulièrement étudiées dans le domaine éducatif (dans et hors l'école) et dans le champ des compétences (dans et hors travail). Elles seront également observées dans des perspectives connexes :

- Économique avec l'émergence d'un secteur quaternaire (économie du savoir, de l'intelligence et capital humain) ;
- Politique avec le retour de la conception originnaire de la démocratie sous sa forme associationniste (savoir et démocratie).

**UE1.6 : HISTOIRE DES PRATIQUES CORPORELLES (les enjeux de l'apparence)
(responsable : Pr. Georges Vigarello)**

Le contenu du séminaire porte sur la distinction de grands champs de pratiques corporelles (thèmes de l'exercice, thèmes de l'esthétique et de l'apparence, thèmes des consommations, thèmes de la thérapie ou de la préservation du corps etc.), avec la tentative d'en marquer les voisinages, les proximités, les différences ; avec la tentative aussi d'en montrer les évolutions, voire les ruptures dans les temps. Un des repères, à cet égard, résidera dans les représentations du corps, leurs modèles, leurs appartenances possibles à des pratiques différentes. Le contenu du séminaire porte encore sur la transmission des pratiques et des représentations, les problèmes qu'elle pose, les normes qu'elle met en jeu, le champ éducatif qu'elle dessine. Le thème des violences physiques (discours médical, juridique, littéraire) sera plus particulièrement étudié durant l'année, leur contexte historique, culturel, pédagogique. Reste un objectif : celui d'étudier avec précision les méthodes qu'implique la mise en évidence de ces modèles, leur distinction, leurs appartenances culturelles, celle, enfin, de leur évolution dans le temps.

**UE 1.7 : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION EN
EDUCATION DES INNOVATIONS A L'INTEGRATION
(responsable : Pr. Georges-Louis Baron)**

Ce séminaire a pour objectif de présenter un état de la question sur les usages éducatifs des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de proposer aux étudiants des perspectives de recherche.

Comportant une dimension historique, il s'intéresse aux différentes formes de technologies éducatives et aux usages des nouveaux instruments informatisés. Des synthèses seront présentées sur leurs potentialités, les changements dans les activités d'apprentissage, les compétences professionnelles nécessaires chez les enseignants, les problèmes d'intégration dans des disciplines scolaires et des établissements d'enseignement.

Les étudiants auront à réaliser, sur un sujet qui leur sera proposé, une analyse dont ils feront une présentation orale puis une synthèse écrite en fin d'année.

**UE 1.8 : LES POLITIQUES SCOLAIRES EN FRANCE DEPUIS 1975
(responsable : Pr. Assoc. Jean-Paul Delahaye)**

Ce séminaire propose de cerner les enjeux auxquels le système éducatif est confronté depuis une trentaine d'années et traite des politiques mises en œuvre pour tenter d'y répondre.

Les questions abordées (sous la forme de cours, d'exposés-débats ou de travaux collectifs) porteront sur l'organisation de l'institution scolaire (pilotage du système, décentralisation, déconcentration, autonomie des établissements, coût de l'éducation);

Les réponses pédagogiques et éducatives (évolution de l'école primaire, unité des exigences et diversité des parcours dans le second degré, vie scolaire: absentéisme et violence, droit et responsabilité dans l'institution);

L'égalité des chances et la cohésion sociale (inégalités sociales et discrimination positive, massification et démocratisation, formation tout au long de la vie).

**UE1.9 : SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION, SOCIOLOGIE DE L'ENFANCE
(responsable : Pr. R. Sirota)**

Cet objet n'a que très peu été abordé par la sociologie et encore moins par la sociologie de l'éducation. Qualifié de fantôme, de terre inconnue du sociologue, il suscite cependant actuellement un ensemble de travaux, et de rencontres scientifiques. Il s'agit donc de faire le

point sur l'émergence de cette sociologie de l'enfance, d'une part à travers les questionnements théoriques que suscite cette construction d'objet, et d'autre part en prenant appui sur des travaux empiriques existants.

Première constatation, à la fois l'objet bouge et le regard évolue, ce qui amène à reconsidérer la socialisation de l'enfant dans son ensemble et à sortir d'une définition implicite de la sociologie de l'éducation en termes de scolarisation. La nécessité d'un croisement des approches présuppose une réarticulation des différents champs de la sociologie, en particulier de la sociologie de l'éducation, de la sociologie de la famille, de la sociologie de la jeunesse; de la sociologie politique, de la démographie...D'où découle la nécessité d'une confrontation des modes de construction des politiques sociales éducatives et des pratiques quotidiennes, pour comprendre comment espace public et espace privé conjuguent la socialisation de l'enfant. D'autre part une attention particulière sera portée à la construction sociale de l'enfance dans le discours des sciences humaines.

UE 1.10 : RECHERCHES CLINIQUES ET PSYCHANALYTIQUES EN ÉDUCATION ET FORMATION. (responsable : Pr. B. Pechberty)

A partir de repérages historiques et conceptuels sur les liens entre l'éducation et la psychanalyse dans ses différents courants, le séminaire interrogera les pratiques formatives, éducatives et pédagogiques qui impliquent des sujets, des groupes et des institutions, dans des situations ordinaires ou limites (exemples : échecs ou refus scolaires, handicaps, inadaptations).

On abordera les processus psychiques liés à la transmission et à l'appropriation des savoirs, ainsi que le fonctionnement des personnes, des familles, des équipes de professionnels confrontés à la souffrance psychique.

Le séminaire explicitera la démarche clinique de recherche et favorisera un travail individuel et collectif.

2ème liste des UE obligatoires à choix

Note : c'est dans cette liste qu'est choisie l'UE « séminaire doctoral » du 2ème semestre du M2 recherche. Le choix se fait en cohérence avec celui de l'UE « séminaire fondamental 1 » du 1er semestre.

UE2.1 DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES ET APPRENTISSAGE : recherches et travaux. (responsable : Pr. Sylvette Maury) (ce séminaire ne sera pas assuré en 2006-2007 ; il reprendra en 2007-2008)

UE2.2 PHILOSOPHIE DU LANGAGE ET ANTHROPOLOGIE DE L'ÉDUCATION : recherches et travaux. (responsable : Pr. Alain Pierrot).

UE2.3 SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION: recherches et travaux. (responsable : Pr. Eric Plaisance)

UE2.4 SOCIOLOGIE DE L'ASSOCIATION ET DE LA FORMATION : recherches et travaux. (responsable : Pr. Roger Sue)

UE2.5 HISTOIRE DES PRATIQUES CORPORELLES: recherches et travaux.
(responsable : Pr. Georges Vigarello).

UE2.6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION EN ÉDUCATION DES INNOVATIONS À L'INTÉGRATION (responsable : Pr. Georges-Louis Baron)

UE2.7 LES POLITIQUES SCOLAIRES EN FRANCE DEPUIS 1975 (responsable : Pr. assoc. Jean-Paul Delahaye)

UE2.8 SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION, SOCIOLOGIE DE L'ENFANCE (responsable : Pr. Régine Sirota)

UE2.9 RECHERCHES CLINIQUES ET PSYCHANALYTIQUES EN ÉDUCATION ET FORMATION (responsable : Pr. Bernard Pechberty)

3ème liste des UE obligatoires à choix

Cette liste est composée de l'ensemble des séminaires proposés dans le cadre de la deuxième année du master en Sciences Humaines et Sociales.

UE 3.1 sciences du langage

UE 3.2 sciences sociales

C'est dans cette liste qu'est choisie l'U.E. « séminaire Ecole doctorale » du 1er semestre.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Faculté des sciences humaines et sociales

Secrétariat de la scolarité

Mme FAYARD

M. LEBDIRI

Tél. : 01 53 10 47 24/25

M2 SPECIALITE PROFESSIONNELLE
Expert et consultant en éducation et formation

Responsable : Madame Catherine AGULHON

PARCOURS 1 : « coopération en éducation et formation »

Responsables : Madame Catherine AGULHON, Monsieur Claude SAUVAGEOT

OBJECTIFS

Ce master prépare de futurs experts et consultants aptes à piloter, planifier et évaluer des systèmes ou des actions d'éducation ou de formation. Il comprend des enseignements théoriques (politiques éducatives, sociologie et économie de l'éducation) et des enseignements méthodologiques (planification, évaluation et audit).

PUBLIC ET MODALITES DE RECRUTEMENT

Ce Master est ouvert à des titulaires de bac+ 4 en sciences humaines et sociales, à des actifs des secteurs de l'éducation et de la formation (VAP et VAE) et à des candidats étrangers désireux d'accroître leur professionnalité.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Les enseignements sont organisés en 8 modules sur la période d'octobre à mars et assortis d'un stage d'un minimum de trois mois à partir du mois d'avril.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

C. Agulhon (MC Paris5, Dizdarevic S (Université catholique de Lyon) P. Esquieu (DEP), J. Lamoure (MEN), S. Moret (Consultante) , S. Péano (IPE), H. Riols (Consultant) , M. Roger (MC Paris5), P. Runner (ex IPE), M. Salaun (MC P5), P. Samain (CIEP), C. Sauvageot (DEP, Professeur associé), R. Sirota (Professeur Paris5), M. Sorel (MC Paris5).

ENSEIGNEMENTS PROPOSES POUR LA COMPOSITION DES UE

UE 1 Politiques éducatives

50 h 8 ECTS Coef. 1

Responsable P. Runner (ex IPE)

Dans ces enseignements seront abordés les politiques éducatives nationales, régionales et locales dans les pays du Nord et du Sud (Afrique, Asie, Amérique du Sud). Seront mis en exergue, les facteurs décisifs des transformations des systèmes et leurs effets sur la scolarisation des jeunes.

UE 2 Education et développement

50 h 8 ECTS Coef. 1

Responsable M. Salaun (MCF Paris 5)

L'éducation est considérée comme un facteur de développement économique et social. Les politiques de coopération des organismes internationaux et des pays du Nord tendent à investir l'éducation et à en contrôler les effets. Cependant, depuis les années soixante, les préconisations évoluent et se diversifient sans que les systèmes éducatifs du Sud n'atteignent les rendements souhaités. Ces questions seront explorées sur la durée et dans leurs diversités.

UE 3 Planification des systèmes d'éducation et de formation

50h 7 ECTS Coef. 1

Responsable : C. Sauvageot (Professeur associé Paris 5)

La planification est l'outil privilégié de la gestion des systèmes éducatifs. Elle requiert des supports à la fois théoriques et méthodologiques, elle s'appuie sur l'état des lieux et la construction de projets coordonnés ou segmentés, ce qu'analysera cet enseignement.

UE 4 Sociologie de l'éducation et de la formation (commune aux deux options)

Responsable : R. Sirota (Professeur à Paris 5)

50h 7 ECTS Coef. 1

L'analyse sociologique des systèmes éducatifs permet de comprendre comment ils s'inscrivent dans les sociétés, comment ils évoluent en interaction avec les sociétés. Les apports de la sociologie sont donc incontournables pour mesurer les fondements des évolutions de ces systèmes.

UE 5 Evaluation des systèmes éducatifs

30h 4 ECTS Coef. 1

Responsable : P. Runner (IIPE)

L'évaluation est considérée aujourd'hui comme le support de la construction des politiques d'éducation et de formation. A partir d'études de cas nationaux et transnationaux, l'étudiant mesurera les enjeux de cette forme d'expertise.

UE 6 Outils d'évaluation

30h 4 ECTS Coef. 1

Responsable : J. Lamoure (MEN)

Cet enseignement offre à l'étudiant une initiation aux différentes méthodes d'analyse et d'évaluation des systèmes éducatifs (statistiques et enquêtes quantitatives, entretiens et observations, analyse de contenus et audit).

UE 7 optionnelle

25h 4 ECTS Coef. 1

À choisir dans les enseignements des M2 de la faculté des sciences humaines et sociales de Paris 5.

Ainsi que des engagements personnels et associatifs de l'étudiant tels que :

- activités sportives et culturelles
- tutorat ou monitorat réalisés par des étudiants en master en direction de leurs camarades de licence
- activités d'information à propos des études universitaires en direction des lycéens ou futurs étudiants
- activités d'élus dans une des instances de l'université
- engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université
- conduite de projet personnel ou collectif.

UE 8 Stage et mémoire

18 ECTS Coef. 3

Responsable : C. Agulhon (MCF Paris 5) -

Stage de trois mois dans un organisme international ou un cabinet de consultants. Mémoire restituteur de l'expérience professionnelle.

Validation

Toutes les UE sont validées soit par contrôle continu, soit par un examen final. Une deuxième session sera organisée après la première session.

Validation des UE et attribution des ECTS : Les UE dont la note est égale ou supérieure à 10 sont définitivement acquises et capitalisables.

Compensation

Il y a compensation des notes à l'intérieur d'une UE. Ne sont compensables que les notes égales ou supérieures à 7.

La compensation entre les UE est organisée sur la base de la moyenne des notes obtenues dans les diverses UE, pondérée par les coefficients. Pour que la compensation puisse jouer, il faut que l'étudiant se soit présenté à toutes les épreuves de validation.

Il revient au jury d'apprécier les justifications pour permettre le cas échéant à l'étudiant qui a le total requis pour l'obtention du diplôme d'être déclaré admis.

PARCOURS 2 : « consultant en formation d'adultes »

Responsables : Madame Catherine AGULHON, Madame Maryvonne SOREL

OBJECTIFS

Le parcours 2 du master « Consultant en éducation et en formation » prépare aux fonctions de diagnostic, de conseil et de conception de dispositifs de formation et par là même à la responsabilité d'études et à l'élaboration et à la négociation de conclusions opérationnelles en matière de formation ; il peut également déboucher sur les responsabilités pédagogiques, techniques et économiques qui découlent des préconisations établies. (catégories « G et H » de la convention nationale des organismes de formation)

PUBLIC ET MODALITES DE RECRUTEMENT

Le master est ouvert à tout titulaire d'un M1 de Sciences humaines et sociales ainsi qu'à des professionnels de la formation titulaires d'un DURF (diplôme universitaire de responsable de formation) ou d'un DUFCO, obtenu à Paris 5 ou dans une autre université.

Les salariés en reprise d'études peuvent bénéficier d'une procédure de validation d'acquis.

Les candidats seront auditionnés individuellement après examen de leur dossier.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Le M2 correspond à

- 350h d'enseignement organisées en 8 UE programmées d'octobre à mars ;
- et à un stage de 3 mois minimum dans un organisme de formation du secteur public (services régionaux, collectivités territoriales, structures de diffusion de la formation...) ou dans un cabinet de consultants ou dans un service formation d'entreprises de production de biens ou de services. Le stage peut se réaliser aussi bien au niveau national que dans les DOM ou les pays de la communauté européenne. Il est encadré à la fois par
- un tuteur désigné par l'entreprise pour l'accueil et l'encadrement de l'étudiant durant le stage ;
- un tuteur, membre de l'équipe pédagogique, qui suit l'évolution du travail de l'étudiant et qui encadre la rédaction du mémoire.

ORGANISATION DES ETUDES

UE 1 Politiques éducatives et de formation

50h 8 ECTS

(UE commune aux parcours 1 et 2)

Responsable G Renou (Ex CIEP)

Seront présentées et analysées les politiques éducatives -formation initiale et formation continue- nationales, régionales et locales poursuivies dans les pays du nord et du sud (Afrique, Asie, Amérique du Sud)

UE 2 Le conseil en formation**75h 8 ECTS**

(UE spécifique au parcours 2)

Responsable E Bautzer (Maître de conférences, Paris 5)

Les différents plans du diagnostic : analyse des commandes, analyse des organisations, analyse des postes de travail, analyse des « situations problèmes », analyse des pratiques, analyse des besoins de et en formation : quelles conclusions dégager ... en termes de conseil en organisation ou de conseil en formation (niveau des dispositifs, de la détermination des objectifs et des préconisations pédagogiques).

UE 3 Planification des systèmes d'éducation et de formation**50h 7 ECTS**

(UE commune aux parcours 1 et 2)

Responsable C Sauvageot (Professeur associé, Paris 5)

La planification est l'outil privilégié de la gestion des systèmes d'éducation et de formation. Sa mise en œuvre suppose une expertise théorique et méthodologique des démarches de diagnostic, de projet, de travail en partenariat et en réseau, de coordination....., qui constitueront le contenu de cette U E. UE 4 la conception des actions de formation

50h 7 ECTS

(UE spécifique au parcours 2)

Responsable M Roger (Maître de conférences, Paris 5)

Seront traitées dans cet enseignement

- les démarches d'identification des enjeux de savoirs, de détermination des contenus et des progressions
- la conception des architectures de dispositif et les conditions de leur mise en œuvre
- la rédaction des cahiers des charges

UE 5 Evaluation des systèmes éducatifs et des dispositifs de formation

(UE commune aux parcours 1 et 2)

30h 4 ECTSResponsable : P Runner (IPE)

L'évaluation est considérée comme le support de la construction des politiques et des dispositifs d'éducation et de formation. Il s'agira pour les étudiants, à partir d'études de cas nationaux et transnationaux d'adopter cette posture d'évaluation et d'en mesurer les enjeux.

UE 7 optionnelle**25h 4 ECTS**

À choisir dans les enseignements des M2 de la Faculté des sciences humaines et sociales de Paris 5,

Ainsi que des engagements personnels et associatifs de l'étudiant tels que :

- activités sportives et culturelles
- tutorat ou monitorat réalisés par des étudiants en master en direction de leurs camarades

de licence

- activités d'information à propos des études universitaires en direction des lycéens ou futurs étudiants
- activités d'élus dans une des instances de l'université
- engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université
- conduite de projet personnel ou collectif.

UE 8 Stage et mémoire

18 ECTS

Responsable M Sorel (Maître de conférences Paris 5)

Validation

Chaque UE est validée soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal

Le mémoire en rapport avec le stage est soutenu devant un jury composé de trois enseignants ou intervenants, dont un professionnel.

Le diplôme est délivré aux étudiants ayant obtenu une moyenne de 10 ou plus à l'ensemble des épreuves.

Les UE dont la note est égale à ou supérieure à 10 sont définitivement acquises et capitalisables.

Il y a compensation des notes à l'intérieur des UE, sachant que ne sont compensables que les notes égales ou supérieures à 7 et que le système de compensation ne peut être envisagé que pour les candidats qui se sont présentés à toutes les épreuves de la validation.

M2 SPECIALITE PROFESSIONNELLE

Cadres de l'aide spécialisée

Responsable : Monsieur Eric PLAISANCE

PARCOURS 1 : « Responsable de projets en art thérapie »

Responsables : J.D GUELFY, E. LECOURT, E. PLAISANCE.

OBJECTIFS

Donner aux professionnels de la santé, de la pédagogie, les moyens théoriques, et méthodologiques permettant l'analyse des phénomènes psychologiques et relationnels qui sous-tendent l'activité artistique afin qu'ils l'utilisent dans la pratique et qu'ils conçoivent des dispositifs adaptés aux différents publics.

Donner une qualification en harmonie avec les formations européennes.

PUBLIC ET MODALITES DE RECRUTEMENT

Bac+4 en Sciences humaines et Sociales + une formation théorique en Histoire de l'Art et une pratique artistique,

ou

Bac+4 en Histoire de l'Art, musique et musicologie, théâtre ou danse et une formation en Psychologie et une pratique artistique,

ou

Diplôme national supérieur d'école des arts (ENSAD, ENSBA, Conservatoire National Supérieur de la Musicologie...) et une formation en psychologie et une pratique artistique.

Une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans les secteurs concernés.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

A partir d'un enseignement commun l'étudiant suit un enseignement spécialisé (Musicothérapie, Art Thérapie ou danse et dramathérapie) en fonction de sa discipline artistique. Les enseignements sont organisés par modules groupés ou par cours hebdomadaires.

Equipe pédagogique :

A. Alexandre – Am. Dubois – AM. Duvivier – A. Fertier – I. Julian – C. Lapoujade – E. Lecourt – JP. Mialaret – M. Miquelarena – B. Poirier – F. Schott Billman
M.C. Venay.

Coordination pédagogique :

C. Lapoujade.

ORGANISATION DES ETUDES

Programme des unités d'enseignements théoriques et pratiques : 400 h

Composition du diplôme

UE Art psychopathologique et art thérapie

24h 3ECTS Coef. 1

Analyse des rapports de l'art et de la psychopathologie, de la place et des fonctions de l'art dans les institutions de soin psychiatrique, et du développement des pratiques d'art thérapies, sous un angle historique menant à une réflexion théorique.

UE de spécialité : musicothérapie, art-thérapie, danse thérapie et dramathérapie

96h 6ECTS Coef. 2

Ces UE visent à donner à l'étudiant une formation pratique à l'art thérapie dans sa spécialité et à transmettre un corpus théorique nécessaire à l'élaboration des situations rencontrées sur le terrain. De plus, des ateliers lui permettront de travailler sur son implication dans les processus observés.

UE Les différentes méthodes d'art-thérapie et publics spécifiques 96h 6ECTS Coef. 1

Ces UE ont pour objectif d'offrir une connaissance précise des méthodes d'art thérapie (en France et à l'Etranger) et leurs applications aux différents publics concernés. Un enseignement d'introduction à ces différents publics (psychiatrie, handicaps sensoriels, physiques, mentaux, publics du domaine socio-éducatif) permettra aux étudiants de mieux se situer par rapport à leurs projets professionnels.

UE Conduite de groupe

24h 3ECTS Coef. 1

La fréquence des dispositifs groupaux utilisés dans les pratiques d'art thérapie exige une formation à la conduite de groupes. Une sensibilisation pratique et des éléments de compréhension et d'analyse des processus observés dans un groupe seront donnés aux étudiants.

UE Etude de cas

24h 4ECTS Coef.1

Il s'agit à partir de cas publiés ou rapportés par des thérapeutes ou observés par les étudiants sur leurs lieux de stages, d'apprendre à observer et à intervenir dans les différentes situations cliniques rencontrées dans les pratiques d'art thérapie.

UE Indication/Evaluation

24h 3ECTS Coef.1

Présentation des outils permettant de poser une indication et d'évaluer le travail accompli (entretien, questionnaires, échelles, tests) afin de délimiter l'intérêt et l'impact des pratiques d'art-thérapie dans les champs de la santé et les secteurs socio-éducatifs.

UE Aspects juridiques, éthiques et déontologiques

24h 3ECTS Coef. 1

Une information précise sera donnée sur l'organisation des professions, sur leurs dimensions juridiques, éthiques et déontologiques. Ces informations seront étayées d'exemples pris dans les pratiques cliniques et éducatives quotidiennes.

UE Méthodologie / Mémoire

24h 5ECTS Coef. 2

Sur les recherches en cours en France et à l'Etranger, l'analyse de certaines d'entre-elles permettra de sensibiliser les étudiants aux exigences et à l'intérêt de la recherche.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Centre de Formation Continue.

Université René Descartes 45, rue des Saints Pères - 75006 Paris.

Contact : Jocelyne Houry-Soner : Tél. : 01 42 86 20 99, Fax : 01 42 86 21 59

Email : jocelyne.houry-soner@univ-parsi5.fr

PARCOURS 2 : « Responsable de projets en aide spécialisée »

Responsable : Madame Nicole BOUCHER
Coordination pédagogique : Madame Christine LAPOUJADE

Ces formations sont réalisées en collaboration avec :
Institut de formation des maîtres (IFM)
Association « Village d'enfants »
Association « Le Moulin Vert »
Association des Instituts de Rééducation (AIRE)

OBJECTIFS

- permettre la conception, la mise en place, l'encadrement de dispositifs adaptés aux besoins des publics en situation de handicap ou en difficultés
- former à l'encadrement des équipes qui accueillent ces publics
- donner une qualification ouverte à d'autres dispositifs européens

PUBLIC ET MODALITES DE RECRUTEMENT

Cette formation est ouverte aux professionnels du champ éducatif et médico-social. Ils sont retenus sur la base : Bac+4 en Sciences humaines et Sociales (ou équivalent) avec 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine concerné.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Le master propose 2 parcours de formation pour des responsables de projet : l'un en Art thérapie et l'autre en Aide spécialisée à la personne. Certaines Unités d'Enseignements sont communes aux 2 parcours de formation et d'autres sont spécifiques.

Le cursus du stagiaire est déterminé en fonction de son objectif professionnel. L'enseignement comprend un tronc commun complété par des enseignements optionnels définis avec l'équipe pédagogique.

Enseignement théorique et pratique : 400 heures
Stages pratiques : 300 heures

Equipe pédagogique :

Michel Blachere – Jean-Yves Barreyre – Nicole Boucher – Michel Chauviere – Pierre Coslin
Lionel Deniau – Danielle Dumeaux – Françoise Eriksen – José Gaglianone – Jean-Jacques
Guillarme – Marlène Iucksch – Christine Lapoujade – Edith Lecourt – Eric Marchandet – Alain
Moal – Maria-Eugénia Nabuco – Daniel Parent – Bernard Pechberty – Eric Plaisance – Roger
Sue.

Partenaires européens :

Siegling Ellger-Ruttgart (Allemagne) – Felicity Armstrong (Angleterre) – Jean-Jacques
Detraux (Belgique) – Lucia De Anna (Italie) – Ana Maria Serrano (Portugal) – Gisela
Chatelanat (Suisse).

ENSEIGNEMENTS PROPOSES POUR LA COMPOSITION DES UE

Unités d'Enseignements communes

Composition du diplôme

Semestre 1 - Automne -

UE Conduite de groupe

24h 3 ECTS Coef.1

La fréquence des dispositifs groupaux utilisés dans les pratiques d'aide spécialisée et d'art thérapie exige, de la part des intervenants, une formation à la conduite de groupes. Une sensibilisation pratique et des éléments de compréhension et d'analyse des processus observés seront donnés aux étudiants.

UE Etude de cas

24h 3 ECTS Coef.1

A partir de cas cliniques et de situations problèmes, rapportés par des intervenants, ou observés par les étudiants sur leurs lieux de stages, il s'agit d'apprendre à les analyser et à intervenir pour envisager des solutions adaptées visant à résoudre différents dysfonctionnements.

UE Outils d'analyse de situations professionnelles

24h 6 ECTS Coef.2

Les situations professionnelles en rapport avec l'aide spécialisée seront analysées grâce aux méthodologies issues à la fois des disciplines scientifiques (psychologie, sociologie...) et des procédures d'analyse des pratiques.

UE Construction, conduite et gestion de projet - Partenariats en France et en Europe

48h 6 ECTS Coef.2

La problématique du projet sera approfondie dans le cadre de l'analyse des partenariats inter-institutionnels et inter-professionnels et grâce à l'apport d'exemples pris en France et dans les pays européens avec lesquels nous avons des coopérations.

UE Langue

48h 3 ECTS Coef.1

Perfectionnement en langue vivante. La langue choisie devra, en priorité, être une langue d'un pays partenaire.

UE Méthodologie / Mémoire

24h 3 ECTS Coef.1

Il s'agit d'initier les étudiants à la recherche, et, notamment, aux méthodes de recueil et d'analyse des données qui leur seront utiles pour le mémoire. Une information précise leur sera donnée sur les recherches en cours en France et à l'Etranger, l'analyse de certaines d'entre-elles permettra de sensibiliser les étudiants aux exigences et à l'intérêt de la recherche.

UE Stage supervise

150h 6 ECTS Coef.1

Semestre 2 - PRINTEMPS -

UE Aspects juridiques, éthiques et déontologiques

24h 3 ECTS Coef.1

Une information sera donnée sur l'organisation des professions, sur leurs dimensions juridiques, éthiques et déontologiques. Ces informations seront étayées d'exemples pris dans les pratiques cliniques et éducatives quotidiennes.

UE Contexte, Structures et Réseaux d'Aide aux personnes en difficultés en France et en Europe
72h 6 ECTS Coef.2

L'analyse des partenariats inter-institutionnels et inter-professionnels en France et dans les pays Européens permettra de comprendre les enjeux politiques et les réseaux actifs de l'aide spécialisée.

A partir d'exemples, les étudiants pourront acquérir les connaissances nécessaires pour une insertion adaptée des projets qu'ils envisagent de créer ou de développer dans ces différents pays.

UE Optionnelle **24h 3 ECTS Coef.1**

Après accord du directeur de l'enseignement et en fonction de son orientation, le stagiaire pourra valider en tant qu'UE optionnelle une UE prise dans le master professionnel « expertise et coopération en éducation et formation » et dans le master recherche en « sciences de l'éducation »

Ainsi que des engagements personnels et associatifs de l'étudiant tels que :

- activités sportives et culturelles
- tutorat ou monitorat réalisés par des étudiants en master en direction de leurs camarades de licence
- activités d'information à propos des études universitaires en direction des lycéens ou futurs étudiants
- activités d'élu dans une des instances de l'université
- engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université
- conduite de projet personnel ou collectif.

UE Stage supervisé **150h 9 ECTS Coef.1**

UE Mémoire /Méthodologie et soutenance **24h 6 ECTS Coef.2**

TARIF : 4600 € *

Les candidats acquitteront les droits de scolarité et de bibliothèque en vigueur le jour de l'inscription, soit 154,57 € pour l'année 2004-2005

* Possibilité d'exonération partielle pour les candidats à titre individuel.

Les frais de formation sont imputables sur le 1 % patronal (Plan de formation de l'Entreprise.) Ils relèvent également de la législation sur le Congé Formation.

DOCUMENTS A FOURNIR

- la fiche de candidature complétée (document joint)
- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- les justificatifs des diplômes et des expériences professionnelles

Le nombre de personnes étant limité, merci de retourner votre candidature rapidement à l'adresse ci-dessous.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Centre de Formation Continue

Université René Descartes

45, rue des Saints Pères - 75006 PARIS

Tél. : 01 42 86 33 13

01 42 86 22 62

Fax : 01 42 86 21 59

BIBLIOTHEQUES

Bibliothèque du centre universitaire des Saints Pères

Section sciences de l'éducation et sciences sociales

45, rue des Saints-Pères 75006 Paris

Bâtiment Jacob, 1er étage

tél : 01 42 86 33 31 ; fax : 01.42.86.33.20 ; E-mail : Sylvain.Akchar@bu.univ-paris5.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 20h sans interruption.

Modalités de prêt et de consultation

Sur présentation de la carte d'étudiant:

- chaque étudiant peut emprunter trois livres pour une période de 15 jours.
- les thèses, les revues et les documents sont uniquement à consulter sur place.
- lors des vacances d'été, le prêt est possible pour 4 livres.

Organisation

Une liste des dernières acquisitions est affichée sur le panneau « Bibliothèque » près de l'entrée, elle est également disponible sur demande.

Les achats sont faits dans la limite des crédits disponibles, à partir des bibliographies fournies par les professeurs et des catalogues d'éditeurs. Les étudiants peuvent également suggérer des titres.

Autres Bibliothèques:

- Bibliothèque Henri Piéron (institut de Psychologie)
71, rue Edouard Vaillant - 92100 Boulogne
- Bibliothèque de l' INRP
29, rue d'Ulm - 75005 Paris
- Bibliothèque INETOP
41, rue Gay-Lussac - 75005 Paris
- Institut Supérieur de Pédagogie
3, rue de l'abbaye - 75006 Paris
- Bibliothèque du CTNERHI
Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicapés et les Inadaptations
236 bis, rue de Tolbiac - 75013 Paris - tél.: 01.41.74.41.00
- Bibliothèque de l'INSEP
11, avenue du Tremblay - 75012 Paris
- Bibliothèque Sigmund Freud
15, rue Vauquelin - 75005 Paris
- Bibliothèque de la Sorbonne
17, rue de la Sorbonne – 75005 Paris – tél : 01 40 46 30 27
- Bibliothèque Sainte-Geneviève
10, place du Panthéon – 75005 Paris – tél : 01 44 41 97 97
- Bibliothèque publique d'information
Centre Georges-Pompidou – 75004 Paris – tél : 01 44 78 12 75
- Bibliothèque nationale de France
Quai François Mauriac – 75013 Paris – tél : 01 53 79 53 79